



Activités Internationales

la
cgt

Numéro
juin 2023

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ESPACE INTERNATIONAL DE LA CGT

N° 40 SPÉCIAL IRAN

SOMMAIRE	ÉDITO
<p>Chronologie des événements en Iran p.3</p> <p>Visages de la répression antisyndicale du régime iranien p.4</p> <p>Intervention de Sara Selami au 53^e congrès de la CGT p.6</p> <p>Courrier de 5 organisations à la FSM p.8</p> <p>Mise au point de Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran p.9</p> <p>Motion de soutien du 14^e Congrès de la Ferc p.12</p> <p>La FSM soutient la répression du peuple iranien P.13</p> <p>La FSM et ses relations scandaleuses avec la Maison des travailleurs de la république islamique d'Iran p.16</p> <p>Lettre ouverte d'Iaswi à la FSM p.17</p> <p>Préparation au débat CES/CSI versus FSM p.19</p> <p>Projet de résolution d'urgence de la CES p.23</p> <p>Déclaration du groupement global unions p.24</p> <p>Tribune de soutien aux Iraniennes p.25</p>	<h2>SOUTIEN À LA LUTTE ET À LA RÉSISTANCE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS D'IRAN</h2> <p>ی‌دازآ‌ی‌گ‌د‌ن‌ز</p> <h3>Zan, Zendegi, Azadi – Femmes, Vie, Libertés</h3> <p>Depuis le mois de septembre 2022, la société iranienne est en ébullition. Les manifestations se déclenchent à la suite de la mort de Mahsa Amini, jeune femme originaire du Kurdistan iranien. Elle est arrêtée le 13 septembre 2022 par la police de la moralité de Téhéran pour « port de vêtements inappropriés ». Violamment battue au poste de police, la jeune femme décède trois jours plus tard, le 16 septembre 2022 à l'hôpital où elle est transférée, des suites des coups qu'elle a reçus. Les radios de son crâne prises lors de son séjour à l'hôpital ne laissent pas de doute sur le fait que Mahsa est morte d'une hémorragie cérébrale causée par les violences policières. À la suite de sa mort, des manifestations sont organisées pendant plusieurs jours dans tout le pays. Le mouvement qui prend corps et se renforce à la suite de sa mort, intitulé « Femmes, Vie, Liberté » se caractérise par la jeunesse des manifestants et par sa radicalité : au-delà de l'égalité entre les femmes et les hommes, les manifestants demandent explicitement un changement de régime. Ce mouvement est remarquable par sa durée et sa persistance, en dépit de la force de la répression, des centaines de morts et des milliers d'arrestations. Le mouvement « Femmes, Vie, Liberté » imprime un souffle inédit et rejoint les luttes, conduites depuis des décennies par les travailleuses et travailleurs des syndicats indépendants pour une prise en compte réelle de leurs intérêts. Lutte sociale et luttes démocratiques se rejoignent pour exiger la fin de la mainmise du régime théocratique sur tous les aspects de la vie et du travail. Ce combat admirable et décidé des femmes, des jeunes, des travailleuses et des travailleurs d'Iran force l'admiration, exige notre respect et appelle notre soutien ainsi que celui du mouvement syndical international.</p>

D'autant que la répression est féroce et d'une rare violence: on relève des centaines de morts dans les manifestations de rue et des centaines de condamnations à mort effectivement exécutées. Dans un rapport publié en avril 2023 l'ONG Iran Human Rights dénombre 537 manifestants tués depuis le début des manifestations mi-septembre, dont 48 femmes et 68 enfants. Durant la même période, 309 personnes ont été exécutées avec une augmentation marquée sur la fin de l'année 2022. On passe ainsi de 5 exécutions en septembre à 30 en octobre, puis 57 en novembre et 72 en décembre. Au moins 145 personnes ont été exécutées durant les trois premiers mois de l'année 2023. Plusieurs militants

du mouvement ouvrier ont déjà perdu la vie dans ces manifestations et des dizaines d'autres sont frappés par de lourdes peines de prison.

Lors de notre 53e congrès confédéral¹, Sara Selami, syndicaliste en exil et membre de Solidarité socialiste avec les travailleuses et travailleurs d'Iran a voulu témoigner de la force de ce mouvement social exemplaire et de la répression qu'il suscite. Elle a aussi pointé dans son propos les responsabilités complices de la Maison des travailleurs d'Iran, affiliée à la FSM, dans l'organisation concrète de la répression. Dans ce numéro spécial de notre bulletin international, nos camarades de SSTI reviennent sur cette responsabilité, ainsi que plus globalement,

sur celle de la FSM elle-même, dans une réponse circonstanciée aux questions que certaines organisations de la CGT ont récemment adressées à la FSM. Nous y adjoignons un article de Jean-Marie Pernot, syndicaliste de la CGT et ancien chercheur à l'IRES, spécialiste du syndicalisme international, qui viennent compléter les éléments chronologiques et factuels que nous avons recueillis, illustratifs de la répression dont le syndicalisme de lutte fait l'objet actuellement en Iran.

Vive la solidarité avec les travailleuses et travailleurs en lutte d'Iran!

1. Qui a repoussé à près de 73 % des voix un amendement proposant un rapprochement avec la Fédération Syndicale Mondiale.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU BUREAU CONFÉDÉRAL DU 15 MAI 2023

Le BC a été interpellé par de nombreuses organisations de la CGT et iraniennes suite au courrier de 5 organisations de la CGT à l'attention de la FSM. Le Bureau confédéral réaffirme le plein soutien de la CGT à nos camarades iraniens engagés dans une lutte violente pour leurs droits et libertés. Sophie Binet participera dans les prochaines semaines à une initiative de soutien à nos camarades pour rappeler notre soutien au plus haut niveau.

La camarade intervenue lors du congrès représente l'association Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran qui collabore avec le collectif intersyndical français de soutien aux travailleurs et travailleuses en Iran, dont la CGT est membre. Comme tous les autres intervenants de notre congrès, elle a été soigneusement choisie et est une militante ancrée dans la lutte des classes. Le BC rappelle qu'elle est exilée pour fuir une répression féroce (arrestations, tortures, assassinats...) comme beaucoup de militants syndicaux et des droits humains, ce qui l'expose à des dangers y compris en France. Le Bureau confédéral s'inquiète de la teneur et du ton du courrier et organisera une rencontre avec les fédérations concernées. Le BC mandate l'espace inter pour la rédaction d'une note aux organisations, circonstanciée et factuelle, pour répondre aux interrogations des organisations sur la situation en Iran.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS EN IRAN

16 septembre 2022

Mort de Mahsa Jina Amini dans un commissariat de la police des mœurs.

17 septembre 2022

Manifestations contre le régime après l'enterrement de Mahsa à Sanandaj, Saqez. Les femmes enlèvent leur voile.

18 septembre 2022

Manifestations à Mahanad, Rasht (chef-lieu au nord), Mashad, Université de Téhéran.

19 septembre 2022

Actions dans toutes les universités de Téhéran et grève des commerçants au Kurdistan, Kermandhah, Ilam.

20 septembre 2022

Les Iraniens résidents à l'étranger commencent à manifester dans environ 150 villes du monde. Du jamais vu en quatre décennies.

30 septembre 2022

Vendredi sanglant à Zahedan (Baloutchistan) où près de 80 manifestants sont tués par balles.

8 octobre 2022

Les lycéens manifestent dans plusieurs grandes villes. C'est une première depuis la révolution.

10 octobre 2022

Les travailleurs de la pétrochimie se mettent en grève à Buchehr, Abadan, Hengam.

Des grévistes sont raflés.

22 octobre 2022

La plus grande manifestation de la diaspora à Berlin. La police dénombre plus de 80 000 manifestants.

Pendant ce mois d'octobre 2022 il y a des manifestations dans toutes les 31 provinces d'Iran et plus de 150 villes du monde.

4 novembre 2022

Des nouvelles d'assassinats et de disparitions de jeunes filles arrivent. Le corps sans vie de Nika Shakarami, jeune fille de 18 ans, est retrouvé. Traces de tortures sur son corps.

18 novembre 2022

Le siège des Bassidjis à Piranshahr est incendié.

19 novembre 2022

Un tsunami d'arrestations commence. On rafle les manifestants partout.

5 décembre 2022

Grève des commerçants à Téhéran et dans 70 villes, petites et moyennes.

Les camionneurs aussi font grève.

8 décembre 2022

Mohsen Shekari, un jeune homme de 23 ans est exécuté.

30 décembre 2022

110 universités sont en grève avec manifestations. Les forces de sécurité entrent dans les universités. Occupation quasi militaire. Les jours passent et se ressemblent. Les médecins, les infirmiers, les avocats,

les enseignants font grève.

Au cours du mois de mars une série d'attaques chimiques est menée contre plusieurs établissements scolaires pour des jeunes filles.

7 mars 2023

La manifestation des enseignants contre les attaques chimiques.

La manifestation des enseignants à Sanandaj aux cris de « Mort aux talibans, aussi bien en Iran qu'en Afghanistan ».

10 avril 2023

Les commerçants de Saqez font grève pour protester contre les empoisonnements d'écolières.

1er mai 2023

Malgré les menaces et les arrestations « préventives » des militants connus encore en liberté, les travailleurs, les enseignants et les étudiants fêtent le 1er mai partout en Iran. Les slogans politiques fusent.

8 mai 2023

Deux prisonniers d'opinion sont exécutés pour « insultes aux valeurs sacrées ».

19 mai 2023

Trois accusés dans le dossier dit « Maison d'Ispahan » sont exécutés.

1er juin 2023

La Fédération iranienne des droits humains déclare qu'il y a eu 300 exécutions durant les cinq derniers mois. Un record.

VISAGES DE LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE DU RÉGIME IRANIEN

La CGT exige l'abandon de toutes les accusations qui pèsent contre nos camarades syndicalistes emprisonnés par le régime de Téhéran ainsi que leur libération immédiate.



C'est bien sûr le cas de notre camarade **REZA SHAHABI**, syndicaliste des transports publics de Téhéran, qui était intervenu lors de notre congrès de Dijon. Avant lui, au congrès de Toulouse, Mahmoud Salehi avait déjà exposé devant nos congressistes les difficultés liées à la construction et au développement d'un syndicalisme de lutte, indépendant des cercles de pouvoir au sein de la république Islamique d'Iran.

Nos camarades **DAVOOD** et **HASSAN** sont issus du même syndicat que Reza, le syndicat Vahed des transports publics de Téhéran. Reza avait déjà passé 1 an en prison avant de venir en France, lors du congrès de Dijon. Depuis le démarrage du mouvement social « Femmes, Vie, Libertés », Reza, Davood et Hassan ont été condamnés à une nouvelle peine de six années de prison, à laquelle s'ajoutent 2 ans d'exil intérieur, et une interdiction définitive d'utiliser les outils informatiques et les réseaux sociaux !



ANISHA et son mari **KEYWAN** sont également des camarades du Syndicat Vahed. Ils intervenaient régulièrement pour le syndicat en qualité d'interprètes et traduisaient ses prises de position. Keywan était membre de l'Association des Ecrivains Iraniens. Pour sa participation aux activités du syndicat Vahed, il a écopé de 6 ans de prison ferme. Déjà arrêtée pendant le mouvement de 2019, Anisha a passé 6 mois en prison. Arrêtée dans une rafle de militants intervenue en 2021, elle a été condamnée à 5 ans de prison et à une série de coups de fouets.



SEPIDEH GHOLIAN est une journaliste spécialisée dans le suivi du mouvement ouvrier et du syndicalisme de lutte qui a ouvertement soutenu les travailleurs de la Sucrerie de Haft Tapeh. Elle a dénoncé courageusement les tortures subies par des syndicalistes arrêtés et violentés par la police, notamment **ESMAÏL**, un des leaders des travailleurs des sucreries. Elle a été condamnée à 5 ans de prison ferme.



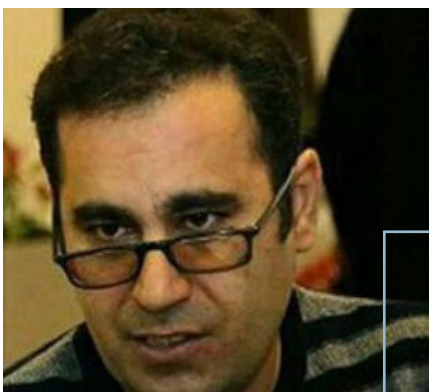
LEILA HOSSEINZADEH est une étudiante de gauche très active en soutien des syndicalistes. Figure charismatique du mouvement Femmes, Vie, Libertés, elle a déjà été arrêtée plusieurs fois pendant les révoltes de 2017 et 2019, elle a été dernièrement condamnée à 5 ans de prison ferme.



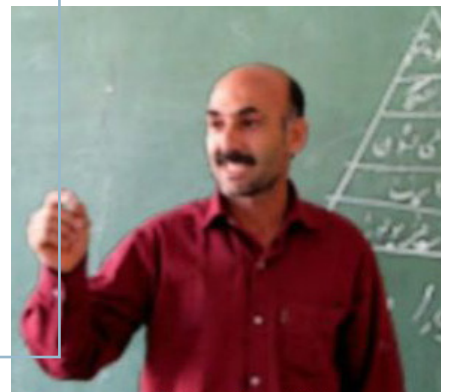
ESMAÏL ABDI est un organisateur hors-pair qui a fondé plusieurs sections du syndicat des enseignants dans différentes villes. Il est membre fondateur du syndicat des enseignants, a été arrêté plusieurs fois et a déjà passé plusieurs mois en prison lors de précédentes condamnations. Arrêté il y a 2 ans, il doit purger encore 6 ans de prison.



DJAFAR EVRAHIMI, enseignant très militant et très à gauche. Il est membre de la direction du syndicat des enseignants, il a déjà été arrêté et relâché plusieurs fois. De nouveau interpellé en même temps que Reza Shahabi et ses camarades de Vahed, il a été condamné à 4 ans et 6 mois de prison ferme.



RASSOUL BODAGHI, est aussi autre membre du syndicat des enseignants, déjà arrêté et relâché plusieurs fois, il a passé, en tout, près de 7 années en prison. De nouveau interpellé en même temps que Reza Shahabi et ses camarades de Vahed, il est condamné à 5 ans de détention. Il a été libéré sous caution il y a un mois, mais doit rentrer en prison afin de continuer à purger sa peine.



MOHAMMAD HABIBI, membre fondateur du syndicat des enseignants, arrêté plusieurs fois et une fois « gracié », condamné à 7 ans et 6 mois de prison et à des coups de fouet, dans la même affaire que Reza. Il a été libéré sous caution le mois dernier mais a été de nouveau arrêté. Brutalisé au moment de son arrestation, il souffre de sérieux problèmes de santé.

INTERVENTION DE SARA SELAMI AU 53^E CONGRÈS DE LA CGT

Bonjour à toutes et à tous,
Tout d'abord, je remercie la CGT pour cette intervention grâce à laquelle je peux m'adresser à vous. Je représente l'association Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran qui collabore avec le collectif intersyndical français de soutien aux travailleurs et travailleuses en Iran, dont la CGT est membre.

Naturellement, celui qui aurait dû s'adresser à dans cette tribune est Reza SHAHABI, membre de la direction de Vahed, le syndicat de la régie des transports de Téhéran et de sa banlieue qui était invité au congrès précédent, mais il est emprisonné depuis mai 2022 dans les geôles de la République islamique. Voici maintenant le message que le syndicat Vahed adresse au 53^e congrès de la CGT :

« Nous saluons les participants du 53^e congrès de la CGT qui se tient du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand. Nos chaleureuses salutations à toutes les travailleuses et travailleurs de France qui ont toujours l'un des pionniers de la lutte contre l'ordre capitaliste mondial et qui sont engagés ces jours-ci dans une lutte décisive contre les lois régressives du gouvernement français.

Nous apportons notre soutien aux luttes que vous menez pour vos droits. La brutalité policière à l'encontre des travailleurs protestataires montre que, lorsque les profits des capitalistes et les lois anti-ouvrières sont en jeu, il n'y a pas de différence substantielle entre les États capitalistes du monde. Elle montre que leurs réponses à nos protestations passent par la répression.

En ce qui concerne le syndicat Vahed, trois de nos militants bien connus, Reza SHAHABI, Davood RAZAVI et Hassan SAEEDI s'étaient déjà rendus en France, à l'invitation des syndicats français, dont la CGT, pour participer à des réunions

et rencontres syndicales publiques. Reza SHAHABI a été invité au 52^e congrès de la CGT à Dijon. Ils sont tous les trois de nouveau incarcérés depuis plusieurs mois.

Comme vous le savez, depuis septembre de l'année dernière, à la suite de l'assassinat de Mahsa AMINI, notre pays connaît des manifestations à l'échelle nationale connues mondialement comme le soulèvement femmes, vie, liberté.

(Applaudissements.)

Les organisations syndicales indépendantes en Iran dont le syndicat des travailleurs de la régie des transports de Téhéran et de sa banlieue Vahed ont soutenu et continueront de soutenir les luttes des femmes, des jeunes et des peuples opprimés dans notre pays. Nous avons fermement condamné la répression, l'assassinat des manifestants, les lourdes peines d'emprisonnement et en particulier la peine de mort contre les manifestants. Nous exigeons la libération inconditionnelle de toutes et tous les détenus prisonniers politiques en Iran.

(Applaudissements.)

Nous n'attendons rien des États et des puissances capitalistes qui ne cherchent que leurs propres intérêts. Nous ne comptons que sur la force de la classe ouvrière en Iran et le soutien de mouvements ouvriers dans le monde, comme le vôtre, chers camarades en France.

(Applaudissements.)

Victoire à la classe ouvrière en France, en Iran et dans le monde. Vive la solidarité internationale des travailleurs. Téhéran, le 27 mars 2023. »

(Applaudissements.)

Maintenant, je vous présente le plus brièvement possible la situation actuelle en Iran.

Après six mois d'affrontement virulent, le soulèvement femmes, vie, liberté s'essouffle face à une répression féroce qui relève de crimes contre l'humanité, avec 469

morts, dont 60 enfants et adolescents, plus de 19 000 arrestations, des disparitions forcées, des actes de torture et de viol, des dizaines de condamnations à mort, 4 exécutions et, enfin, la vague d'attentats au gaz qui a frappé les écoles pour filles dans tout le pays.

Mais malgré l'essoufflement des manifestations insurrectionnelles, la colère ne cesse de s'amplifier face à ces répressions sanglantes et à l'aggravation des conditions sociales de plus en plus insupportables. La lutte continue autrement. Et les aspirations des femmes et des hommes en révolte restent inconciliables avec le régime capitaliste dictatorial de la République islamique.

Ce soulèvement est la suite et le point culminant des luttes engagées depuis longtemps. Je cite les plus importantes et les plus récentes : le mouvement de masse de l'hiver 2017-2018 et ensuite celui de l'automne 2019, dont le mot d'ordre était pain, travail, liberté, ils reflétaient le ras-le-bol d'un grand nombre de travailleurs surexploités et chômeurs négligés sous un ordre ultralibéral déchaîné, dirigé par une dictature théologique théocratique. Ils ont été réprimés dans le sang.

Ensuite, de grandes agitations sociales de travailleurs et de retraités de 2021-2022 avec plus de 4 000 actions de protestation pour des revendications de subsistance suivies de plusieurs vagues de répression et d'arrestations de militants syndicaux.

Le soulèvement femmes, vie, liberté qui s'inscrit dans ces mouvements sociaux a ému le monde entier et a engendré un élan de solidarité internationale sans précédent. Plusieurs organisations syndicales, qu'elles soient mondiales ou nationales, ont apporté leur soutien aux peuples soulevés et ont condamné sa répression brutale par le régime islamique : la CGT, Solidaires, FSU, CFDT et l'UNSA en France, les diffé-

rents syndicats en Allemagne, en Angleterre, au Bangladesh, au Canada, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Indonésie, en Norvège, en Palestine, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse, en Slovénie et la Confédération syndicale internationale.

Presque toutes, sauf la Fédération syndicale mondiale. Alors que presque tous les conflits du monde passent sous la plume de FSM, son silence sur les événements qui ont ébranlé l'Iran pendant plus de six mois est assourdissant. C'est le même silence qu'il a observé à propos du mouvement de l'automne 2019 et la sanglante répression qui s'est ensuivie.

Mais quand on connaît les liens étroits que cette organisation entretient depuis plusieurs années déjà avec les représentants du régime islamique d'Iran, on comprend les raisons de ce silence complice.

(Applaudissements.) En effet, un des vice-présidents de la FSM depuis mai 2022 n'est autre que le dirigeant d'un groupe nommé Maison des travailleurs en Iran. L'activité principale de

Maison des travailleurs, en compagnie de conseils islamiques dans les entreprises, consiste à contrôler et réprimer le mouvement ouvrier, à empêcher la constitution de syndicats indépendants et à parapher l'accord sur le salaire minimum de misère chaque année lors des négociations tripartites. Un groupe qui n'est pas un syndicat, mais un parti idéologico-politique lié au régime islamique siège en tant que représentants des travailleurs iraniens au sein de FSM.

Ces hommes se rendent chaque année à la conférence internationale de l'organisation internationale du travail alors que les représentants des syndicats et organisations ouvrières indépendants sont sous les verrous.

Le vice-président iranien de FSM, Ali Reza MAHJOUR, président de Maison des travailleurs, est non seulement dirigeant et coordinateur de la répression des travailleurs, mais a été personnellement impliqué dans le tabassage des militants ouvriers en Iran. Une telle situation dans une organisation mondiale de travailleurs est inadmissible.

Je vais finir avec le résumé d'une charte de revendications minimales que 20 organisations indépendantes syndicales et civiles en Iran ont élaborée et publiée récemment. Elle regroupe en 12 articles les revendications sociales et politiques progressistes qui ne peuvent être réalisées qu'après la disparition de la République islamique, mais elle constitue d'ores et déjà un socle pour le développement d'un pôle progressiste et socialisant à gauche à l'intérieur du pays en face de formations de droite au sein de l'opposition.

Plusieurs organisations syndicales, dont la CGT, associations et individus ont apporté leur soutien à cette charte. Le texte de soutien est à votre disposition au stand de l'espace international du congrès si vous souhaitez le signer.

Vive la lutte.

Vive la CGT.

Vive la solidarité internationale des travailleuses et travailleurs.

Je vous remercie beaucoup.



Jean Nicholas GUILLO



Réf : 2023-0261

À Pambis Kyritsis
Secrétaire général de la FSM

Montreuil, le 3 mai 2023

Cher camarade, cher Pambis,

La période actuelle montre une violence extrême contre les travailleurs et travailleuses du monde entier, avec une radicalisation des attaques du grand capital contre notre classe. C'est vrai aussi en France, où nous continuons de mener le combat contre la réforme rétrograde sur les retraites, imposée de force par Macron, sans débat démocratique, contre l'avis de l'immense majorité de la population et au mépris des travailleurs en lutte depuis des mois.

Nous avons pu apprécier à cette occasion les divers messages de soutien de la part de la FSM.

Tu sais également que récemment s'est tenu le 53^e congrès de la CGT, où les débats politiques ont montré entre autres, une cristallisation entre la base des syndicats CGT représentés par les congressistes d'une part, et d'autre part des appareils de direction d'un certain nombre de fédérations et d'unions départementales, et bien sûr, la direction confédérale sortante, qui ont travaillé sans succès à vouloir assurer la continuité du règne Martinez.

Lors de ce congrès est intervenue à la tribune, une personne qui a été présentée comme une camarade iranienne, et qui a gravement calomnié la FSM sur son comportement et ses orientations en Iran. L'objectif recherché par la tribune, donc la direction sortante, étant de diffamer suffisamment la FSM pour présenter les organisations affiliées que nous sommes, comme infréquentables et dans l'erreur.

Tu trouveras l'intégralité de son intervention (en français) par le lien ci-dessous (à partir de 2:04:28) :

<https://www.youtube.com/watch?v=hfLAFhh5w-8>

Tu comprendras cher camarade que de telles calomnies ne peuvent rester impunies car cette intervention a fait grand bruit parmi les congressistes et en a déstabilisé quelques-uns.

Nous tenions à t'informer de cette attaque grave et te demandons une réaction officielle de la FSM. Nous te demandons par ailleurs, pour notre compréhension en tant qu'affiliés, de nous fournir par courrier interne, les éléments de réponse circonstanciés et documentés, qui nous permettront de répondre aux calomnies dont nous faisons maintenant les frais dans nos organisations affiliées à la FSM.

Nous te remercions pour ton retour rapide.

Bien fraternellement,

Amar LAGHA	Olivier MATEU	Lina DESANTI	Cédric QUINTIN	Manu LEPINE
Secr. Général FD Commerce et Services CGT	Secr. Général UD CGT 13	Secr. Générale UD CGT 82	Secr. Général UD CGT 94	Secr. Général FNIC-CGT

MISE AU POINT DE « SOLIDARITÉ SOCIALISTE AVEC LES TRAVAILLEURS EN IRAN » SUITE AU COURRIER

Paris, le 31 mai 2023

Cher.es camarades,

Suite à l'intervention de notre représentante au 53^e congrès de CGT, deux fédérations et trois unions départementales de la CGT, affiliées à la FSM, ont publié une adresse à Pambis Kyrisris, secrétaire général de la FSM.¹

Les auteur.es de cette adresse protestent contre les propos concernant l'Iran et la FSM dans l'intervention de notre représentante, et demandent au secrétaire général de la FSM de leur adresser des documents « circonstanciés » « par courrier interne ». Tout d'abord, les propos violents et peu courants utilisés dans ce courrier nous sidèrent. Notre camarade est accusée d'avoir :

- « gravement calomnié la FSM sur son comportement et ses orientations en Iran »,
- « diffamé suffisamment la FSM pour présenter les organisations affiliées que nous sommes, comme infréquentables et dans l'erreur ».

Et les signataires poursuivent de façon menaçante : « de telles calomnies ne peuvent rester impunies ».

Ces éléments de langage nous choquent. Ils ne sont pas sans rappeler la rhétorique de certains États tyranniques qui qualifient toute contestation politico-sociale de calomnie et de complot orchestré par l'adversaire, et méritant punition.

Mais au-delà de ces écrits, il est très inquiétant de constater le niveau d'ignorance d'éminent.es responsables de la CGT concernant l'Iran.

Pourtant, une grande organisation mondiale comme la FSM n'est certain-

nement pas à court d'informations sur le fonctionnement de la République islamique d'Iran, notamment en ce qui concerne le monde du travail et en particulier ses institutions et organismes, dont la « Maison des travailleurs » et ses dirigeants. En la matière, cela fait des années que différentes associations de défense des travailleurs/euses d'Iran informent la FSM, ainsi que les organisations syndicales la composant.² De plus, peu de gens ignorent aujourd'hui les pratiques du régime islamique d'Iran et l'ampleur de l'oppression qu'il exerce sur sa population.

Néanmoins, l'importance de certaines questions soulevées lors de l'intervention de notre camarade au congrès de la CGT et ses impacts au sein de cette organisation nous engage à détailler nos arguments - notre « calomnie » - ce qu'elle n'a pas pu faire à la tribune du congrès par manque de temps.

Nous considérons qu'outre les Fédérations et UD signataires de l'adresse à Pambis Kyrisris, nous devons informer, le plus pleinement possible, tous les membres de la CGT sur les sujets abordés par notre représentante au 53^e congrès de la CGT.

C'est pour cette raison que nous demandons à l'Espace International de la CGT de diffuser le présent article, ainsi que les documents ci-joints, auprès de tous les syndicats de la CGT.

La « Maison des Travailleurs » d'Iran, de quoi s'agit-il ?

L'origine de la « Maison des Travailleurs » (MT) remonte à l'époque du

Chah, le dernier roi d'Iran renversé par la révolution de 1978-1979. Elle regroupait à cette époque un certain nombre de syndicats étatiques et d'associations professionnelles inféodées au pouvoir, et sans réelles activités.

Quelques mois avant la chute du régime monarchique en février 1979, des militant.es ouvriers/ères révolutionnaires et des activistes de gauche ont arraché la MT des mains des institutions liées au pouvoir, et ont pris son contrôle. Lorsque les luttes de masse et de classe montaient en puissance, les comités de grève se développaient et les structures d'auto-organisation des travailleurs/euses se formaient. Ainsi le siège de la MT de Téhéran est devenu un centre de rassemblement des militant.es ouvriers/ères, des chômeurs/euses, des intellectuel.les et des révolutionnaires de gauche. Par la suite, les nervis islamistes qui se préparaient à prendre la place du régime monarchique ont tenté plusieurs fois, en vain, de la conquérir. Finalement, quatre mois après la prise du pouvoir par la contre-révolution islamiste et l'avènement de la République islamique, les hommes de main du nouveau régime ont pu s'en emparer par la violence. Parmi ces hommes se trouvait Alireza Mahjoub, actuel vice-président de la FSM.³

Plus tard, des assaillants étroitement liés au clergé dominant, encadrés par les forces de renseignement et de sécurité du nouveau régime, et adoptés par la grande et petite bourgeoisie, ont été investis de leur mission fondamentale se focalisant sur le renseignement et la répression : faire face aux protestations des travailleurs/

1. L'adresse à Pambis Kyrisris est jointe à ce document.

2. Lettre ouverte adressée à la FSM et aux syndicats affiliés par IASWI

3. Le secrétaire général de la « Maison des travailleurs » de la République islamique d'Iran, Alireza Mahjoub, a été élu vice-président de la Fédération syndicale mondiale (FSM) lors de son 18^e Congrès qui s'est tenu à Rome du 6 au 8 mai 2022. La « Maison des travailleurs » d'Iran participe à la FSM depuis 2011, et à son Conseil présidentiel depuis 2016 en tant que représentant des travailleurs/euses d'Iran. Pendant ce temps-là, d'authentiques syndicalistes sont persécuté.es et réprimé.es par des licenciements, des emprisonnements, des tortures et diverses autres peines.

euses, et empêcher la constitution de syndicats et autres organisations professionnelles indépendantes afin de réorganiser l'exploitation de la force de travail, et ainsi procéder à la consolidation du nouveau régime.

La MT n'est pas une organisation syndicale

La « Maison des travailleurs » était au départ une succursale (branche ouvrière) du parti au pouvoir, le Parti de la République Islamique. Après l'auto-dissolution de fait de ce parti en juin 1987, les chefs de « Maison des travailleurs » ont fondé le Parti islamique du travail.

Dès le départ, jusqu'à aujourd'hui, trois personnes dirigent le comité central de la MT :

- Ali Rabi'i, secrétaire général de 1979 à 1989,
- Hossein Kamali, actuel secrétaire général du Parti islamique du travail, de 1989 à 1990.
- Alireza Mahjoub (actuel vice-président de FSM) qui a remplacé Hossein Kamali en 1990, et occupe depuis le poste de secrétaire général (depuis déjà 33 ans).

La MT sert de marchepied à ses dirigeants pour s'installer aux leviers du pouvoir.

- Ali Rabi'i a été promu, entre autres, vice-ministre du Renseignement et de la Sécurité, puis chef des Renseignements des Gardiens de la révolution (Sepah) dans plusieurs régions, ministre de la Coopération, du Travail et des Affaires sociales (2013-2018), porte-parole du gouvernement (2019-2021).
- Hossein Kamali, secrétaire général du parti islamique du travail, était aussi député durant trois législatures et promu ministre du Travail des Affaires sociales (1989-2001).
- Quant à Alireza Mahjoub, il a été député durant six législatures. Il occupait en même temps le poste de secrétaire général de la MT – Il faut rappeler que les élections ne sont pas libres en Iran. Il a été désigné conseiller du Premier ministre en 1981,

ainsi que conseiller et inspecteur général du président de la République en 1990.

La MT est administrativement et officieusement reconnue comme un parti politique en Iran. Ses statuts relèvent aussi de la catégorie des partis politiques. Dans la rubrique « A propos de nous » de la page d'accueil de son site officiel, elle se présente ainsi :

« Afin d'atteindre les nobles objectifs de l'islam pur, la MT est établie comme une organisation qui croit au gouvernement du docte et obéit à la Constitution, pour guider et organiser les forces défendant les droits des démunis et des opprimés. Ceci pour atteindre les objectifs de la Constitution de la République islamique d'Iran afin de créer les conditions nécessaires pour que les travailleurs s'auto-construisent spirituellement, politiquement et socialement pour participer activement à la direction du pays, à la poursuite de la révolution islamique et du système de la justice divine, à l'exécution des décrets de Dieu et à la poursuite du chemin de l'Imam Khomeiny « paix à son âme », dans les domaines industriels, culturel, économique et social, et ce jusqu'au retour de Hazrat Mahdi (l'Imam caché) ».

En effet, la MT n'est pas un syndicat mais un groupe politico-idéologique. De ce seul fait, elle n'a pas vocation de faire partie d'une organisation syndicale internationale ou mondiale.

La MT est un appareil à caractère coercitif au service de l'État

La MT est un dispositif politico-idéologique du pouvoir. Ses activités principales consistent à faire en sorte que des organisations syndicales indépendantes de l'État et du patronat ne soient pas formées ou en mesure de fonctionner.

Les travailleurs/euses qui bravent les interdictions dont l'observation est contrôlée par la MT sont menacés de licenciement et sont la cible d'un harcèlement quotidien, de persécution, d'emprisonnement, de violences physiques, etc.

Mais en dépit de la répression, diverses organisations indépendantes de travailleurs/euses se sont formées et luttent pour faire avancer leurs revendications, pour que le droit de s'organiser s'impose de fait, et pour que le droit à la grève soit obtenu.

En 2005, à la suite de la reconstitution du syndicat indépendant de la régie du transport de Téhéran et sa banlieue (Vahed), les hommes de la MT sur l'ordre de Alireza Mahjoub, en compagnie des forces de sécurité, ont pris d'assaut une réunion du syndicat, ont battu violemment les syndicalistes et les ont fait arrêter. C'est dans ces conditions que le Syndicat des travailleurs/euses de la régie du transport de Téhéran et de sa banlieue, et bien d'autres organisations indépendantes telles que les Associations professionnelles d'enseignant.es, Unions des retraité.es, Syndicat des travailleurs/euses de la sucrerie de Haft Tapeh, l'Union libre des travailleurs/euses d'Iran... continuent leur combat coûte que coûte.

Il est évident que réprimer les syndicalistes et empêcher les travailleurs/euses de s'organiser librement et faire grève, renforce la détermination du patronat à maintenir les mauvaises conditions de travail et les salaires de misère. C'est ainsi que la MT participe, avec les Conseils Islamiques du travail (conseil mixte salarié.es/patronat), au renforcement d'un pouvoir ultralibéral et dictatorial.

La participation même de la MT à la FSM est donc contraire aux statuts de cette organisation, et encore plus en ce qui concerne le poste de son vice-président. Pour rappel, l'article 1 des statuts de la FSM stipule « La FSM est ouverte à toutes les organisations syndicales qui représentent et luttent pour les intérêts des travailleurs et acceptent les présents statuts... ».

Cet article (comme bien d'autres) est-il une bagatelle, ou la FSM prétend-elle vraiment que la MT est une « organisation syndicale qui représente et lutte pour les intérêts de travailleurs » en Iran ?

La MT est au service des intérêts du patronat

La FSM souligne dans tous ses documents, son hostilité au capitalisme et ses méfaits. Mais elle accueille chaleureusement en son sein Alireza Mahjoub, le grand serviteur d'un capitalisme déchaîné qui sévit en Iran. Car, c'est sous le regard favorable de la MT que le contrat d'embauche ultra-précaire - dit blanc - a été instauré. Grâce à ce « contrat » le patron peut licencier le/la salarié.e à tout moment et sans justification (il faut savoir que 93 % des ouvriers/ières en Iran sont embauché.es sous de tels « contrats »).

La répression des contestations, des grèves, et des associations indépendantes, qui laisse les travailleurs/euses sans défense, servent à maintenir les salaires et conditions de travail au plus bas possible, au profit du patronat.

Mais ce n'est pas la seule façon dont la MT offre ses services au patronat: son président, Alireza Mahjoub, durant ses six mandats successifs au Parlement islamique (1996-2020), était aux commandes de la Commission des Affaires sociales de ce parlement. Cette commission a une part active dans le processus d'adoption des lois visant à renforcer les pouvoirs des patrons au détriment des droits de salarié.es, la déréglementation et les privatisations. En 1990, Alireza Mahjoub a été également promu conseiller et inspecteur spécial du président de la République de l'époque, Hachemi Rafsandjani. Etre conseiller social de Rafsandjani, le père du néolibéralisme à l'iranienne, en dit long sur les missions remplies par Alireza Mahjoub.

La MT promeut le racisme et la xénophobie

Dans les objectifs des statuts de la FSM, il est précisé que cette organi-

sation est « pour l'élimination du racisme, du sexisme et de toute autre forme de discrimination ». La question est de savoir:

- si la FSM et les auteur.es du courrier à l'adresse de son secrétaire général considèrent que la MT et ses dirigeants adhèrent à ces valeurs,
- si les représentants d'un État structuré par les discriminations liées au sexe, à l'ethnie, à l'origine nationale, à la religion, à l'opinion, etc., répondent favorablement aux objectifs affichés de la FSM,
- s'il est conforme aux principes déclarés de la FSM d'offrir un siège de vice-président au dirigeant d'une bande de réactionnaires confirmés qui promeut des slogans racistes et xénophobes contre les travailleurs/euses afghan.es réfugié.es en Iran.⁴

Informer les syndicats à propos de la MT n'est pas un délit

Est-ce une calomnie de dire qu'il est inadmissible d'accueillir dans une organisation syndicale mondiale celles et ceux qui ne sont ni représentant.es d'une organisation syndicale (même jaune), ni ne reconnaissent le droit de constituer de syndicats, et qui ont recours à la force contre toute tentative de constituer une entité syndicale?

S'indigner du fait que l'un des protagonistes de la répression antisyndicale en Iran soit confortablement installé à la FSM et même promu vice-président relève-t-il d'un complot contre les syndicalistes français. es membres de la FSM?

Est-ce un délit de rappeler qu'il est contraire aux statuts et aux déclarations de la FSM d'admettre en son sein et à sa présidence des éléments clés d'un État criminel et anti-travail-

leurs/euses? Cela mérite-t-il une "punition"?

Impacts de la reconnaissance de la MT par la FSM

Il ne faut pas oublier que la promotion attribuée par la FSM à Alireza Mahjoub a des retombées indéniables en Iran. Elle contribue à préserver la mainmise de la MT sur le sort des travailleurs/euses, et à accréditer les politiques répressives de la République islamique d'Iran à l'encontre des travailleurs/euses et de leurs organisations indépendantes.

Il est important de rappeler aussi que:

- la période 2021-2022 a enregistré un nombre record de grèves et d'actions de protestation de travailleurs/euses à l'échelle nationale en Iran,
- cette mobilisation sociale a fait face, au cours du mois de mai 2022 (date de l'élection d'Alireza Mahjoub à la vice-présidence de la FSM) à une vague massive de répression qui a mené des syndicalistes en prison.

Il ne faut pas oublier non plus qu'au même mois de mai 2022, un peu après la promotion d'Alireza Mahjoub, le Guide suprême a tenu un discours devant des associations inféodées au régime « pour célébrer le Travail ». Au cours de ce discours il a évoqué des « provocations » ouvrières qui durent depuis la révolution de 1979. Il a également glorifié la répression des années 1980 à l'encontre de ces « provocations » (à savoir la grande répression sanglante des années 1980).

Les organisations syndicales indépendantes de travailleurs/euses d'Iran considèrent, à juste raison, que la décision de la FSM de promouvoir Alireza Mahjoub, est dirigée contre les intérêts du mouvement ouvrier et des travailleurs/euses.

4. Lors de la cérémonie officielle du 1^{er} mai 2015 à Téhéran organisée par la MT, de grandes banderoles et des centaines de pancartes identiques exigeaient des patrons le renvoi des travailleurs/euses afghan.es, pour n'employer que des « iraniens ».

SOUTIEN À SARA SELAMI, MOTION DU 14^e CONGRÈS DE LA FERC



Motion du 14^e congrès

Soutien à Sara Sélami militante iranienne

Pendant notre débat de congrès sur le respect des Droits humains, la démocratie syndicale, la lutte contre toute forme de violence, pour la fraternité et la solidarité internationale, les congressistes ont apporté leur soutien plein et entier à la camarade iranienne, Sara Sélami, qui a présenté le mouvement syndical et la situation socio-politique iranienne au 53^e congrès de la CGT.

Pour rappel : au 52^e congrès le représentant du syndicat indépendant du Transport de Téhéran, faisant partie de la délégation iranienne, une fois rentré en Iran a été emprisonné, puis libéré et de nouveau emprisonné et condamné à 6 ans de prison pour son activité syndicale.

Au 53^e congrès, dans le cadre de la solidarité internationale, Sara Sélami est intervenue pour présenter la situation difficile de la société iranienne. Elle a été soigneusement choisie par « l'association Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran » qui collabore avec le collectif intersyndical français de soutien aux travailleurs et travailleuses en Iran, dont la CGT est membre.

Sara Sélami, réfugiée politique, opposante active au régime islamique et ancrée dans la lutte des classes a présenté la situation politique et sociale, les activités des syndicats indépendants, du mouvement « Femmes, Vie, Liberté » et de la répression féroce du régime contre les manifestant·es.

Mais une partie de son intervention au 53^e congrès mettant en cause la FSM (Fédération Syndicale Mondiale) n'a pas plu à 5 organisations de la CGT qui en sont adhérentes (Fédérations Chimie et Commerce, UD 13, 82 et 94). Ces organisations ont envoyé un courrier au Secrétaire général de la FSM demandant des « éléments de réponse circonstanciés » pour répondre aux « calomnies » contre la FSM. Elles précisent même que ces calomnies « ne peuvent rester impunies ». Ce courrier minable, dénonçant la camarade iranienne dans un contexte politique et social iranien où les opposant·es au régime islamique sont traqué·es en Iran mais aussi à l'extérieur, ils et elles sont kidnapé·es et ramené·es en Iran pour exécution (comme le binational irano-suédois kidnappé en Turquie et exécuté par pendaison en Iran début mai 2023). Ce courrier met donc en danger la vie de notre camarade iranienne qui est intervenue au 53^e congrès de la CGT.

- Nous apportons notre soutien plein et entier à notre camarade iranienne
- Nous condamnons le courrier de ces 5 organisations.
- Nous exigeons une explication sur cette démarche de dénonciation d'une militante et de sa mise en danger.

Saint Pierre de Quiberon, 26 mai 2023

LA FSM SOUTIENT LA RÉPRESSION DU PEUPLE IRANIEN

(article de Jean-Marie Pernot, politiste à l'Ires, mars 2023)

Depuis septembre 2022 a débuté en Iran une vaste protestation populaire après la mort de la jeune Mahsa Amini survenue lors de son arrestation par la police des mœurs. D'immenses manifestations ont traversé le pays témoignant, au-delà du cas de la jeune fille, d'un rejet du régime par une importante partie de la population. Les images circulent, montrant la violence des forces de sécurité notamment à l'égard des femmes, particulièrement mobilisées. Passages à tabac de celles et ceux qui participent aux manifestations, condamnations à mort et exécutions de certains d'entre eux à l'issue de procès expéditifs. Au moment où les manifestations retombent, l'ONG *Human Rights* rapporte plus de 550 personnes tuées (dont 71 enfants) par les forces du régime. Celui-ci a annoncé en décembre 2022 la suppression de cette « police des mœurs » sans que rien n'ait pu être vérifié sur ce point. La jeunesse iranienne s'est montrée particulièrement mobilisée avec ce beau mot d'ordre repris dans tout le pays : « Femmes, Vie, Liberté ».

La FSM et l'IRAN

Pourquoi dire que la FSM a soutenu cette répression ? Tout simplement parce qu'elle n'en a pas parlé, c'est-à-dire qu'elle ne l'a pas condamnée. La principale activité de la FSM est de produire des communiqués. Toutes les questions du monde, du moins celles qui l'intéressent, font l'objet d'un soutien ou d'une condamnation : depuis quelques semaines par exemple, l'Indonésie, le Pérou et d'autres font l'objet d'interpellations et de condamnations. Mais on cherchera en vain sur les derniers mois la moindre référence à ce qui se passe en Iran. Ce n'est pas une première : après la déjà très sanglante répression du mouvement populaire au début de 2018, la FSM s'était réfugiée dans un silence total face aux exactions du régime. Le ministre de l'Intérieur iranien de l'époque avait rappelé que les manifestations étaient illégales, les organisateurs de celles-ci étant menacés d'inculpation « d'inimitié à l'égard de Dieu » et donc passibles de la peine de mort. Depuis septembre 2022, comme en 2018, les autorités mettent en cause l'Occident comme si le rejet de ce régime par une grande partie de la population ne pouvait trouver d'autres raisons que la propagande occidentale, à laquelle d'ailleurs elle est fort peu exposée du fait de la limitation des libertés.

Ce silence ne peut étonner que ceux qui ignorent la réalité de la FSM. Concernant l'Iran, il convient juste de savoir qu'un des vice-présidents de la FSM est le représentant de la « Maison des travailleurs », organe du régime des Mollahs censé représenter les travailleurs d'Iran. Député de Téhéran à l'Assemblée islamique, il a été le fondateur du Parti du travail iranien à la fin des années 1990, relai docile de la mise au pas des travailleurs qui luttent dans ce pays contre l'ultralibéralisme mis en œuvre par le régime. Alors que le code du travail a été réduit à néant et que ce qu'il en reste ne s'applique qu'à une petite minorité, le régime emprisonne à tour de bras toute tentative d'organisation autonome des travailleurs : le droit de grève est interdit comme le droit de manifester, à part, bien sûr, ce que le pouvoir organise lui-même ; le reste, chacun a pu le voir grâce

aux images qui ont fait le tour du monde. La FSM cautionne ce régime comme d'autres dans la région et ailleurs et, du coup, il est permis de s'interroger sur la nature de cette organisation que certains, ici, présentent comme « l'organisation internationale de classe des travailleurs du monde entier ».

L'Iran n'est pas le seul révélateur de la réalité de la FSM. A son conseil présidentiel siègent également des représentants de syndicats du Vietnam, de Corée du nord, de Bahreïn, et de quelques autres dont l'imbrication dans leur régime politique est notoire. Parmi ses adhérents notoires, on peut aussi compter les syndicats du Laos, du Cambodge, mais aussi d'Arabie saoudite ou du Qatar.

Le cas de la Fédération des syndicats de Syrie est particulièrement édifiant : en 2011, au moment où Assad entreprend une répression de son propre peuple à coups de bombes et d'armes chimiques, le congrès de la FSM place à sa tête le président de la Fédération des syndicats syriens (Muhammad Shaaban Azzouz, président de la FSM de 2011 à 2016)¹. Celui-ci devenait à la même époque un des principaux dirigeants du parti Baas, à l'occasion de la reprise en main du parti par Bachar al Assad. Si la guerre civile imposée par le régime s'est internationalisée par la suite et transformée avec l'irruption de Daesh, le point de départ est un mouvement populaire qui, dans le sillage des contestations qui ont suivi le soulèvement tunisien de 2011 (dites des « Printemps arabes »), mettait en cause la main de fer du clan Assad sur le pays.

La centrale syndicale syrienne est la plus importante numériquement et symboliquement de la région. C'est à Damas qu'a été créé en 1956 la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA), elle est aujourd'hui le pilier de la FSM dans la région : lorsque la FSM a été priée de quitter Prague par le gouvernement tchèque au début des années 90, elle a d'abord trouvé refuge à Damas avant de se réinstaller à Athènes où elle demeure aujourd'hui. Une manifestation organisée par la FSM s'était tenue en 2015 dans la capitale syrienne en soutien au régime. Cette assemblée avait réuni 200 participants parmi lesquels deux cégétistes des Cheminots de Versailles et de Trappes, transportés de Beyrouth à Damas par « un camarade du Hezbollah » (dixit l'un des deux participants français)². Une troisième édition de ce forum s'est tenue en 2019 à Damas où un soutien plein et entier au régime a été réaffirmé par le président de la Fédération générale des travailleurs de Syrie mais aussi par le secrétaire général de la FSM³.

Un point commun à nombre de ces organisations de la FSM est de s'inscrire à l'intérieur de régimes où n'existe aucune liberté individuelle ou collective et pratiquant une répression extrêmement brutale ; on peut s'étonner également que cette organisation, « cœur battant de la classe ouvrière », semble si parfaitement à l'aise avec les politiques économiques souvent très libérales de ces régimes (pour ne pas parler du traitement des travailleuses et des femmes en général). En tous cas, il n'est aucunement surprenant de

¹ Décédé il y a peu, Shabaan Azzouz fait l'objet d'un long panégyrique sur le site de la FSM. Il avait passé le témoin à son fils Adnan Azzouz, actuel vice-président de la FSM. Les charges syndicales sont souvent héréditaires à la FSM et pas seulement dans le cas syrien.

² Selon L'Obs, <https://www.nouvelobs.com/monde/20161007.OBS9495/les-voyages-tres-politiques-de-deux-secretaires-cgt-en-ukraine-et-en-syrie.html>. Interrogé par le journaliste, ce militant dit qu'il a peut-être été manipulé. Ça lui a plutôt réussi puisqu'il est depuis lors membre du secrétariat de la FSM.

³ D'après le site SANA, agence arabe syrienne d'information [Coup d'envoi du forum syndical international pour la solidarité avec les ouvriers et le peuple syriens – Agence Arabe Syrienne Informations \(sana.sy\)](http://www.sana.sy)

constater l'absence de la FSM sur la défense du droit de grève devant l'organisation internationale du travail (OIT) puisque ce droit est inexistant dans la plupart de ces régimes. Ce qui n'empêche pas la dite FSM de contester l'OIT dans laquelle la représentation syndicale serait « monopolisée par les syndicats jaunes »⁴. Entendez par syndicats jaunes non pas ceux qui n'ont rien à faire du droit de grève mais ceux qui se battent pour sa reconnaissance internationale. Plutôt étrange pour une « organisation de classe » !

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de porter jugement global sur des organisations qui ont de bonnes raisons de se sentir soutenues par la FSM ; il ne s'agit pas non plus d'exalter la référence à la CSI qui n'est pas un modèle très attractif (pour le dire gentiment) ; s'il existe bien au sein de la FSM des syndicats qui luttent et qui représentent des travailleurs, il y en a aussi pas mal d'autres qui n'ont rien à voir avec une telle représentation. La désignation comme « syndicat » est totalement trompeuse car dans les pays où les travailleurs sont dépourvus de toute liberté (liberté d'association, de réunion et d'information), l'idée selon laquelle les syndicats « représentent les travailleurs » n'a aucun sens : ce sont des outils de domestication des travailleurs au service de l'État dit « socialiste » pour certains (Vietnam, Laos, Cambodge, Corée du nord...), de l'État laïque autoritaire comme la Syrie ou l'Irak, ou de l'État sous la loi islamique (Bahreïn, Arabie Saoudite, Qatar...).

Il existe d'autres syndicats au sein de la FSM qui se battent et pratiquent la grève. Pourquoi s'intéresser particulièrement à ceux évoqués ici ? D'abord ils sont tout de même assez nombreux mais surtout ceux-là comptent beaucoup, tout simplement parce que ce sont les principaux financeurs. L'entretien d'une organisation internationale, qu'elle soit de classe ou autre chose, ça coûte cher. Et ceux qui financent, ici comme ailleurs, ce sont ceux qui ont un intérêt à l'affaire.

D'où la question : de quoi la FSM est-elle le nom ?

⁴ *Thèses et priorités, 18^e Congrès mondial, 6-8 mai 2022. FSM, p 17.*

(Extraits du Bulletin spécial de l'International Alliance in Support of Workers in Iran (IASWI), [Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran], novembre 2016)

LA FSM ET SES RELATIONS SCANDALEUSES AVEC « LA MAISON DES TRAVAILLEURS DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN »

La FSM et l'affiliation de la « Maison des travailleurs de la République islamique d'Iran » & Ali Reza Mahjoub, membre du conseil présidentiel de la FSM (IASWI, novembre 2016)

La coopération entre la direction de la Fédération syndicale mondiale (FSM) et la Maison des travailleurs de la République islamique d'Iran (MT)* est honteuse depuis plusieurs années. Nous avons maintes fois condamné la conduite regrettable de la FSM qui ne soutient toujours pas les organisations syndicales indépendantes en Iran.

La FSM n'a pas mis fin à ses liens avec les pseudo-organisations « syndicales » du régime islamique capitaliste parrainées par l'État. Au contraire elle a promu la MT du statut de membre associé au statut de membre à part entière. Ali Reza Mahjoub, secrétaire général de la MT et membre du parlement de la République islamique d'Iran, est devenu membre du conseil présidentiel de la et un des vice-présidents de la FSM.

Les responsables de la FSM et en particulier son secrétaire général ont été pleinement et continuellement informés de la conduite criminelle de Mahjoub et de ses liens étroits avec le régime islamique. Mais les responsables de la FSM n'ont communiqué aucune de ces informations à leurs affiliés sur l'histoire épouvantable de Mahjoub et ont plutôt offert une plate-forme et une opportunité à Mahjoub et à son organisation parrainée par le gouvernement lors de leurs activités.

Malheureusement, il semble que la politique menée par la direction de la FSM continue de s'inspirer de la politique de l'ère de la guerre froide et de la rivalité entre cette fédération syndicale et la CSI. De telles politiques et rivalités sapent les véritables luttes des travailleurs pour la création d'organisations autonomes et anticapitalistes. **La République islamique d'Iran n'est pas un gouvernement progressiste, anticapitaliste ou anti-impérialiste; c'est complètement le contraire. C'est un régime capitaliste qui a mis en œuvre la politique anti-ouvrière et néolibérale la plus agressive de l'histoire récente de l'Iran. Il a persécuté et réprimé violemment des dizaines de milliers d'ouvriers anticapitalistes et de militants socialistes depuis des années.**

Toutes les institutions et fédérations internationales doivent être conscientes du fait que la classe ouvrière iranienne ne reconnaît aucune formation créée par la République islamique totalitaire, telles le **Centre supérieur des conseils du travail islamiques et la Maison des travailleurs, la Haute assemblée des représentants des travailleurs et Haut centre des associations des ouvriers.**

Ali Reza Mahjoub et Ali Rabiee (l'actuel ministre du Travail) faisaient partie des forces de sécurité et des renseignements qui ont attaqué, déchaîné et repris violemment la Maison des travailleurs autonome après la révolution de 1979. Ils ont été très actifs dans la répression des militants syndicaux indépendants

et des forces progressistes et socialistes. Mahjoub a également dirigé l'attaque contre le Syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et de sa banlieue (syndicat Vahed) en mai 2005 et a fièrement défendu cette attaque criminelle, coordonnée avec la sécurité de la direction, qui avait entraîné des blessures corporelles de membres du syndicat et la destruction de leurs locaux.

Des organisations de travailleurs indépendantes en Iran telles que Syndicat des travailleurs de l'entreprise de bus de Téhéran et de sa banlieue Vahed, Associations professionnelles des enseignants iraniens, Syndicat des travailleurs de Haft Tapeh Sugarcane, Syndicat des peintres, Comité de coordination pour aider à former des organisations de travailleurs, Union libre des travailleurs iraniens, Comité pour la création d'organisations de travailleurs... et leurs militants ont été la cible d'attaques quotidiennes, de persécution et d'incarcération. Les travailleurs des mines à travers le pays ont été fouettés en réponse à leurs manifestations, ils ont été abattus pour avoir exigé des heures de travail normales. Alors que cette répression continue, Ali Reza Mahjoub bénéficie du soutien du gouvernement pour participer librement à des rassemblements internationaux au nom des travailleurs iraniens, induisant en erreur l'auditoire et déformant la réalité de la situation des travailleurs en Iran. L'IASWI continuera à protester contre la présence des représen-

tants du régime islamique aux conférences internationales du travail. Nous demandons également l'expulsion de ces formations parrainées par le gouvernement, répressives et pseudo-ouvrières de l'OIT, de la FSM ou de toute autre organisation internationale du travail. Nous exhortons toutes les organisations ouvrières indépendantes en Iran et tous les affiliés à la FSM dans différents pays à condamner les relations intimes des responsables de la FSM avec le régime iranien répressif et à exiger la rupture de tous leurs liens avec la Maison des travailleurs du régime islamique et Ali Reza Mahjoub

*Bref historique de la Maison des travailleurs

La Maison des travailleurs (Khaneh Kargar) a été fondée sous l'ancien régime monarchique. Au début des années 1970, le premier ministre

Amir Abbas Hovayda a organisé le seul parti politique légal en Iran, le parti Rasstakhiz (Résurgence). L'Organisation des travailleurs iraniens, dirigée par le chef de la SAVAK (la police secrète), le général Parnianfar, ministre du Travail, un sénateur et deux représentants de Majeles (la chambre basse du parlement monarchique), était liée à cet instrument de dictature monarchique. Après la révolution de février 1979, les travailleurs ont repris les bureaux de l'Organisation des travailleurs de l'Iran et l'ont renommée Maison des travailleurs. C'était un centre d'activités pour les travailleurs indépendants (conseils) et les syndicats (syndicats).

En septembre 1979, après une prière du vendredi à Téhéran, un groupe d'agents du gouvernement armés de matraques s'est attaqué à la

Maison des travailleurs et l'a repris aux travailleurs. Ali Rabbiei, directeur adjoint de l'Organisation pour l'information et la sécurité de la République islamique, Hossein Kamali, ingénieur et représentant au parlement, et peu après le ministre du Travail, Sarhadizadeh, ministre du Travail de l'époque, et Ali Reza Mahjoub, membre du Parti de la République islamique pro-capitaliste (actuellement secrétaire général de la MT et membre du parlement), ont formé la direction centrale de la Maison des travailleurs « occupée ». Ils ont enregistré la Maison des travailleurs sur la base d'une constitution politique soutenant l'agenda pro-capitaliste du régime de la République islamique.

International Alliance in Support of Workers in Iran, November 2016

LETTRE OUVERTE D'IASWI À LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

Re: Relations de la FSM avec la Maison des travailleurs de la République islamique d'Iran (IASWI octobre 2007)

Comme vous le savez bien, une délégation de la FSM a visité la Maison des travailleurs de la République islamique d'Iran (MT) du 16 au 20 juillet 2007.

La FSM semble avoir établi une relation étroite et continue avec la MT.

La FSM a déjà reçu de nombreuses lettres concernant sa relation inacceptable avec la MT. Elle sait donc très bien que la Maison des travailleurs n'est qu'un instrument de la République islamique d'Iran et des employeurs. Ce n'est même pas un syndicat. C'est un groupe idéologique formé par la République islamique d'Iran pour contrôler le mouvement ouvrier iranien. Nous et d'autres membres du mouvement syndical iranien avons précédemment communiqué à la FSM des informations sur la MT, qui prouvent que celle-ci est un moyen de contrôler et de ré-

primer les activités et organisations syndicales indépendantes en Iran. Le mouvement ouvrier iranien considère la Maison des travailleurs et les Conseils du travail islamiques comme des marionnettes de la République islamique.

La FSM et l'intervention militaire des États-Unis en Iran

Nous reconnaissons et apprécions le fait que la FSM s'est opposée à plusieurs reprises à la guerre et à la militarisation impérialiste des États-Unis et de leurs alliés contre des pays comme l'Irak et l'Iran, etc. Elle a absolument raison de dire que les sanctions économiques et la guerre affectent principalement le peuple travailleur.

La FSM a également raison d'affirmer que les États-Unis et leurs alliés ont utilisé le prétexte de la lutte contre le terrorisme pour attaquer et

restreindre les droits démocratiques et syndicaux. Une position de classe doit toutefois aller bien au-delà. La classe ouvrière iranienne et le mouvement ouvrier indépendant en Iran s'opposent fermement à la guerre et à la militarisation dans la région et dans le monde. **Dans le contexte de la confrontation actuelle entre les États-Unis et leurs alliés européens et le gouvernement iranien, comme le nucléaire, etc., le mouvement syndical iranien tient une position indépendante car il ne s'agit pas du conflit de la classe ouvrière.**

La classe ouvrière iranienne s'oppose fermement à toutes les courses aux armements et à toutes les armes nucléaires dans tous les pays sans exception. En termes de guerre contre l'Iran, le mouvement syndical iranien s'oppose fermement et sans équivoque à toute intervention militaire ou sanction à l'encontre de l'Iran, car ce n'est pas seulement inacceptable et inhumain, sous aucun prétexte, ses principales victimes sont toujours les

travailleurs et leurs familles. **Dans le même temps, le mouvement syndical iranien ne permet pas au gouvernement iranien d'utiliser les menaces de guerre et les sanctions comme prétexte pour intensifier ses persécutions, arrestations et emprisonnements de militants progressistes et de travailleurs iraniens. Soyons clairs une fois pour toutes, la République islamique d'Iran n'est pas une force anti-impérialiste; c'est un gouvernement capitaliste cruel, qui met pleinement en œuvre les politiques néolibérales du capitalisme mondial. En outre, c'est un régime qui emprisonne et tue des dizaines de milliers de militantes et militants des droits des femmes et des travailleurs, d'étudiants, de socialistes et d'autres forces progressistes en Iran.**

Une position de classe s'oppose non seulement de manière proactive à toute tentative de guerre ou à des sanctions économiques contre l'Iran, mais devrait également soutenir les luttes des travailleurs

contre le gouvernement répressif et les capitalistes iraniens qui mettent en œuvre avec force les mesures anti-ouvrières les plus agressives et les politiques néolibérales, sans précédentes dans l'histoire contemporaine du pays.

Que faut-il faire pour les droits des travailleurs en Iran ?

Six jours avant l'arrivée de la mission de la FSM à Téhéran pour rendre visite à la MT, Mansour Osanloo, président du conseil d'administration du Syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et de sa banlieue, a été enlevé par des agents en civil le mardi 10 juillet 2007 au soir. Plus tard, il a été transféré dans la tristement célèbre prison d'Evine où il est détenu depuis lors. Vous vous souviendrez que la langue d'Osanloo avait été tranchée par un couteau utilisé par les dirigeants de la MT, lorsque des membres de la MT et du Conseil islamique du travail, ont attaqué vio-

lemment une réunion du syndicat Vahed des travailleurs du bus de Téhéran en mai 2005, avec le soutien des forces de sécurité.

La FSM appelle à la création et au libre fonctionnement des organisations syndicales dans chaque pays. Il est absolument indéniable qu'en Iran, outre le gouvernement, la Maison des travailleurs et ses soi-disant conseils du travail islamiques, constituent le principal obstacle à la création d'organisations de travailleurs libres.

Nous appelons donc la FSM et ses affiliés à mettre immédiatement un terme à leurs relations amicales avec la Maison des travailleurs de la République islamique d'Iran. Nous exhortons la FSM à engager un dialogue constructif avec des militants syndicaux indépendants en Iran et à soutenir de manière proactive la résolution suivante pour soutenir le mouvement syndical iranien de toutes les manières possibles.

International Alliance in Support of Workers in Iran, 14 octobre 2007

The International Alliance in Support of Workers in Iran (IASWI) was formed in 1999 in Toronto-Canada and formally announced its formation in January 2000. In nearly two decades of continuous activism we have played an impactful role in securing international support for Iranian workers' struggles against Islamic Republic of Iran, employers, and the inhumane conditions capitalist order has imposed on working class lives in Iran. During these years our politics and the foundational basis guiding our activism has been predicated on working class traditions with an uncompromising emphasis on working class independence and autonomy.

*info@workers-iran.org
www.workers-iran.org
www.etehadbinalmelali.com
https://twitter.com/IASWIinfo*

QUELQUES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SUR LES AFFILIATIONS INTERNATIONALES DE LA CGT

FÉVRIER 2023

Comme lors du 52e congrès, la question de nos affiliations internationales ne manquera pas d'être posée par un certain nombre d'organisations de la CGT, en particulier par celles qui ont fait un choix contraire à celui de la confédération.

Il nous semble important d'anticiper et de préparer ce débat, d'apporter des réponses claires à ce clivage afin d'éviter l'entre-deux fortement commenté auquel avaient donné lieu la discussion de ce point lors du congrès de Dijon et l'adoption en séance d'un amendement.

Il est grand temps de défendre pleinement nos affiliations et de cesser de les traiter comme des maladies honteuses. Si nous n'assumons pas pleinement ces choix démocratiquement et majoritairement validés par nos instances, également réalisés par la grande majorité de nos fédérations, la politique internationale que nous menons et les victoires obtenues restent invisibles à la majorité de nos adhérents. Ce sont ainsi bien souvent nos positions et qui trouvent un écho favorable chez nombre d'affiliés à la CES et à la CSI et qui parviennent à être adoptées par ces organisations elles-mêmes. En revanche, un éventuel rapprochement de la CGT avec la FSM nous cornériserait durablement tant au plan national qu'au plan international. Pour bien saisir les enjeux de cette discussion, nous procéderons par une série d'une dizaine de questions. Nous proposons que les argumentaires développés en réponse soient maîtrisés par les animateurs des séances et par les pilotes de commissions qui auront à gérer les questions relatives aux affiliations internationales. Par ailleurs, un grand nombre de fédérations et organisations (Transports, Bois Construction, Cheminots, FNME, FOMM, FAPT, Spectacle, FERC, Santé,

Services Publics, Textile, Verre-céramique, SNJ, UFSE, UGICT, UCR, certains comités régionaux) nous demandent également une telle note argumentaire courte pour défendre leurs choix et leurs affiliations européennes et internationales face à des arguments qui sont très souvent violents, opaques, réducteurs et caricaturaux. La présente note se concentre au contraire sur l'exposé des faits.

1. Notre affiliation à la CES et à la CSI amène-t-elle un recentrage ou une droitisation de la CGT ?

Absolument pas. Nous n'avons jamais fait évoluer nos repères revendicatifs en fonction de nos affiliations internationales. En revanche, sur les dernières années et sur un grand nombre de sujets, nous avons obtenu des évolutions significatives du cahier revendicatif de la CES ou de la CSI en les rapprochant de nos propres exigences :

- Défense et adoption d'un salaire minimum européen qui devrait permettre à des millions de travailleuses et de travailleurs en Europe de voir progresser leurs salaires ;
- Lutte contre un troisième statut pour les travailleurs des plateformes en défendant la présomption de salariat les concernant ;
- Soutien de la CSI à notre lutte contre la retraite par points en 2019 ;
- Intervention de la CES en faveur de Anthony Smith en 2020 ;
- Intervention de la CSI pour bloquer l'élection de Muriel Pénicaud au BIT en 2021 ;
- Adoption par la CES et la CSI d'une position défendant l'État

de Palestine, le respect des résolutions de l'ONU de 1967, la condamnation et le boycott des colonies...

- Adoption par la CES d'une position forte de défense des droits des migrants en Europe ;
- Adoption par la CES et la CSI de résolutions déterminées pour lutter contre l'extrême droite ;
- Adoption par la CES d'un ensemble de propositions exigeantes sur la responsabilité sociale des multinationales et sur la taxation des profits ;
- Affirmation dans les orientations de congrès de la CES de la nécessité d'euro-manifestations pour peser sur les politiques européennes ;
- Adoption par la CES d'une résolution s'opposant à la libéralisation du marché de l'énergie et défendant la gestion publique du secteur ;
- Organisation par la CSI, sur proposition de la CGT, de la première manifestation syndicale internationale en défense du droit de grève et des libertés syndicales en juin 2019 au moment de la Conférence internationale du travail à Genève. Des délégations syndicales de plus de 120 pays y avaient alors participé. Notons que sur la défense du droit de grève, la FSM a parfois bien du mal à se mobiliser, illustrant sans doute le poids en son sein des pays où son exercice est de facto impossible.
- Signature par la CSI de notre appel à l'issue du premier Forum Syndical International de 2021, liant transition écologique et transformation sociale...
- Soutien et participation de la CES et de la CSI à la lutte en cours pour le retrait du projet Macron

de réforme des retraites. Présence de Esther Lynch dans la manifestation parisienne du 19 janvier (puis dans celles des camarades du TUC à Londres et de l'UGTT à Tunis, dont elle fut expulsée...)

2. La CES et la CSI sont-elles entre les mains des autres OS françaises et la CGT y est-elle isolée ?

La réponse à la question précédente montre que la CGT pèse dans la CES et la CSI sans transiger sur ses orientations et gagne des positions aussi bien sur le plan qualitatif (cf. ci-dessus) que quantitatif. Jamais la CGT n'a été aussi présente dans les exécutifs du mouvement syndical international. Au cours de la dernière période, on enregistre en effet une augmentation importante du nombre de camarades de la CGT dans les organisations syndicales internationales de branche (notamment au sein d'UNI, d'ITF-ETF, d'Industrial et de PSI-EPSU), siégeant pour la plupart d'entre elles et eux dans les instances élues de ces organisations, parfois à des fonctions de premiers dirigeants. Nous gagnons également en influence dans les structures syndicales européennes interprofessionnelles : présidence d'Eurocadres, peut-être très prochainement présidence de la FERPA (Fédération Européenne des Retraités). Notons enfin que la Secrétaire générale de la CES, en amont de son prochain congrès à Berlin, a invité la CGT à intégrer son secrétariat ou à proposer une candidate au poste de vice-présidente de l'organisation. La CES et la CSI sont donc très loin d'être les choses des autres organisations françaises, tant sur le fond que sur la forme. Rappelons aussi que si les fonctions de président/e ou vice-président/es de la CES sont purement honorifiques, celles de secrétaires confédérales/aux sont de réelles fonctions décisionnelles et exécutives.

3. Comment a été

décidée la sortie de la FSM et l'adhésion à la CES et à la CSI ?

Il s'agit d'une décision démocratique et mûrement réfléchie. Les débats commencent dès les années soixante-dix à la suite des multiples tentatives de la CGT pour faire évoluer les positionnements de la FSM qui restera sourde à toute forme de remise en question. Par la suite, la question de nos affiliations internationales dans les années quatre-vingt-dix a été longuement étudiée et a fait l'objet de longues discussions dans la CGT. Entre 1992 et 2006, les instances de la CGT (CEC et CCN) en ont débattu à plusieurs reprises et ont acté les décisions de sorties de la FSM (1995), d'adhésion à la CES (1999) et à la CSI (2006), par des votes largement majoritaires. Des formations sur l'histoire de la FSM et de la CGT, et de sa participation à la fondation de la CSI, ont été mises en place au cours du dernier mandat. Elles ont été fortement appréciées par des camarades en demande d'éléments concrets dans leurs structures respectives.

4. Où se trouve le syndicalisme de masse aux plans européen et international ?

La CSI compte plus de 300 affiliés sur plus de 150 pays. L'ensemble de ses membres regroupe près de 200 millions d'adhérents, ce qui fait d'elle la plus grande structure internationale après les grandes religions monothéistes. La liste détaillée est disponible sur son site web. Dans le même temps, la FSM déclare 90 millions de membres sans publier la liste des centres qui y sont affiliés. Lorsque l'on tente un décompte par continent, on a cependant du mal à comprendre comment elle peut parvenir à un tel résultat.

La CES compte plus de 45 millions d'affiliés dans 41 pays européens. 93 centrales nationales y sont adhérentes. Dans le même temps, la FSM en Europe ne compte que quatre centrales nationales : l'USB en Italie, PEO à Chypre, l'USM de Monaco et

la FPB du Belarus. Quelques fédérations de branche ou structures territoriales d'affiliés à la CES sont par ailleurs membres de la FSM en contradiction avec le principe de non double affiliation. Cela contrevient également à la règle qui veut que les organisations territoriales n'aient pas vocation à adhérer directement à une internationale.

Il ne fait donc guère de doute que le syndicalisme de masse et de classe (car la plupart de leurs membres représentent les cols-bleus) se trouve donc à la CES et à la CSI. Notons d'ailleurs qu'au sein de cette dernière, un très grand nombre d'organisations étaient anciennement adhérentes ou associées à la FSM (la CGT, la CGIL, les CCOO, la Cosatu, la plupart des OS d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS). Enfin, plusieurs fédérations de branches de la CSI (Industrial, ITF, BWI), ont des contacts avec des syndicats de branche Cubains ou Vietnamiens et soutiennent le principe de leur affiliation en leur sein.

5. Qui développe à l'international des liaisons dangereuses ?

On entend parfois dire à raison que certaines organisations affiliées ne seraient pas fréquentables. Les noms de la Histadrut d'Israël et de Solidarnosc en Pologne ressortent alors fréquemment. C'est vrai que les positions de ces deux organisations sont antinomiques des nôtres. Mais elles le sont également pour la très grande majorité des syndicats affiliés à la CES et à la CSI. C'est ce qui explique la mise au banc par la CES de Solidarnosc en raison de ses positions la rapprochant des forces d'extrême droite. Quant à la Histadrut, elle rase les murs dans la CSI ou un certain nombre d'organisations (Scandinaves, TUC, IRTUC) animent le BDS syndical. De sorte qu'aucune réunion d'instance de la CSI n'a jamais été organisée à Tel Aviv par exemple.

En revanche, du côté de la FSM, on peut clairement parler de liaisons dangereuses lorsque l'on constate la proximité de cette organisation avec des régimes totalitaires (comme la

Corée du Nord), bellicistes (comme la Syrie ou la Russie), combattant le syndicalisme indépendant et le mouvement social (comme au Belarus et en Iran). La FSM et ses structures tiennent ainsi régulièrement les réunions de leurs instances à Pyongyang, Damas, Téhéran ou Minsk et s'abstiennent en conséquence de toutes critiques vis-à-vis de ces régimes où les libertés syndicales ne sont pas respectées, mais qui sont familiers avec le fait de soutenir et financer tout ce qui sert leurs options géopolitiques. En Iran, la structure para-syndicale du régime affiliée à la FSM combat le syndicalisme de lutte et de classe depuis des années, appuyant la répression du mouvement social et féministe en cours par le régime de Téhéran.

6. Que révèle le Qatargate ?

Il révèle d'abord et surtout une faute inacceptable de la part d'un premier dirigeant. La prévarication et la corruption doivent être condamnées et sanctionnées dans le mouvement syndical tout entier, c'est une évidence. Il est notable qu'une décision de suspension ait pu être prise dès le 15 décembre, 6 jours seulement après l'éclatement de cette affaire Visentini, à peine un mois après son élection. Le 11 mars, le conseil général, après avoir auditionné des deux rapports des commissions interne et externe d'enquête commandés en janvier, décidait par un vote sans appel de 57 voix contre 12 et 1 abstention la destitution immédiate et définitive de Visentini. Notons que le syndicalisme dans son ensemble et dans toutes ses composantes, lorsqu'il est confronté à de telles affaires, n'est malheureusement pas toujours en mesure de prendre des décisions aussi claires et avec une telle rapidité.

L'affaire Visentini, c'est bien normal, suscite un grand nombre de commentaires qui parfois amalgament les comportements d'un homme avec les positionnements de l'organisation. Il est utile de rappeler que d'autres organisations, bien plus tôt, ont développé d'étonnantes positions de soutien au Qatar, à un moment où la

CSI et l'Internationale du Bois et du Bâtiment (BWI-IBB) développaient une active campagne contre ce pays (entre 2014 et 2021, notamment dans le cadre de la campagne « Carton rouge contre le Qatar »). Les propos du représentant de la FSM lors de l'examen du cas Qatari le 6 juin 2016 à Genève en séance plénière de la Commission d'Application des Normes de la Conférence Internationale du Travail éclairent utilement cet aspect: « *le représentant de la FSM salue les mesures prises par le gouvernement Qatari pour l'abolition du système de parrainage (kafala) et la possibilité donnée aux travailleurs de changer de travail sans souffrir du risque de discrimination ou de sanction. En ce qui concerne l'égalité de genre, il a indiqué que la constitution Qatari maintenant la discrimination car les femmes étaient supposées prendre soin de leur famille conformément à la culture et aux traditions locales. Il a ajouté que, bien qu'il existe des garanties légales pour prévenir les cas de harcèlement sexuel, il y avait cependant peu de cas reportés en la matière, comme dans d'autres pays, et qu'il n'existait pas de solution pour les éviter complètement. Il a souligné enfin que de manière générale, il y avait des indications claires et positives que le gouvernement Qatari souhaitait aller de l'avant en matière de respect de la convention (111 -lutte contre les discriminations) et qu'il souhaitait que cette attitude positive du gouvernement se poursuive dans le futur* ».

http://www.ilo.ch/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:13100:0::NO::P13100_COMMENT_ID:3284602

Ces propos, tenus au nom de la FSM par un représentant Syrien, venaient prendre la défense de l'État voyou du Qatar dès 2016, alors qu'il se trouvait visé par une plainte de la CSI, soutenue par la CGT et de nombreuses autres organisations!

7. Quelle est la réalité du clivage CES/CSI versus FSM ?

Il est artificiellement entretenu autour du diptyque réforme/révolution pour des raisons internes à la CGT.

En revanche, il oppose plus certainement un syndicalisme FSM de témoignage, de posture et d'incantation à un syndicalisme CSI et CES ancré dans la masse et tourné vers la formulation de revendications et de propositions. Ce qui est certain en termes d'image, c'est qu'un rapprochement avec la FSM serait immanquablement commenté comme un retour de la CGT vers ses vieux démons et nous associerait à juste titre à une série de régimes peu fréquentables au plan international. Il nous isolerait aussi et surtout de la grande masse de nos partenaires syndicaux internationaux, en augmentant aussi nos difficultés au plan domestique avec toutes les organisations syndicales françaises, qu'elles soient ou non membres de la CES et de la CSI (aucune autre n'étant membre de la FSM).

8. Quel est le type d'actions développées par chacune des deux internationales ?

La FSM n'a encore jamais organisé de manifestation européenne ou mondiale alors que la CES a inauguré il y a plus de vingt ans la pratique des euromanifestations et aspire à multiplier cette pratique dans l'avenir. Quant à la CSI, elle a organisé en 2019 la première manifestation syndicale internationale en 2019 à Genève autour du mot d'ordre de défense des libertés syndicales et du droit de grève.

La FSM, se concentre dans un syndicalisme de posture déclamatif très marqué par un campisme qui au nom de la légitime lutte contre l'impérialisme américain défend une multipolarité alignée sur les impérialismes développés par une série de dictatures. Cette approche la cantonne dans des positionnements propagandistes généraux et géopolitiques.

La CES organise quant à elle des campagnes concrètes, par exemple:

- Pour gagner de nouveaux droits pour les travailleurs, notamment face aux multinationales: « Plus de démocratie au travail »;
- Pour faire face à l'inflation, la CES développe un plan en 6 points pour des hausses de salaire et dé-

- développe la campagne « Mettre fin à la crise du coût de la vie » ; Pour obtenir des hausses de salaires, la CES coordonne les négociations et aide ses affiliés pour lutter contre le dumping social et gagner des salaires qui répondent aux besoins des travailleurs (campagne « augmentez les salaires et taxez les bénéfiques! »).

Enfin sur la question de la lutte contre les pratiques des multinationales portant atteinte aux droits sociaux, aux libertés syndicales, à l'environnement, aux droits de l'homme et à la démocratie (en soutenant le commerce avec des dictatures), la FSM se réfugie dans le mutisme lorsque la CES et la CSI multiplie les campagnes et les actions contre les grands groupes se rendant coupables de violations des droits fondamentaux.

9. Qui recherche l'unité réelle du mouvement syndical international ?

Il convient aussi de souligner que la politique de la FSM d'aujourd'hui au niveau du syndicalisme international et régional est très différente de celle de la FSM des années 1980

qui était une politique de recherche de l'unité d'action avec la CISL et la CMT notamment pour la paix et désarmement. La politique de la FSM actuelle est une politique d'affrontement vis-à-vis de la CSI et la CES, sinon une politique de dénigrement. C'est aussi une politique agressive de clivage et de division à l'intérieur des organisations syndicales nationales, allant jusqu'à développer l'affiliation des structures territoriales. Cela rend la FSM d'aujourd'hui encore moins fréquentable que celle des années soixante-dix et 80, l'apparentant pour paraphraser Lénine à une maladie infantile du syndicalisme, incapable de travailler la question de l'unité réelle du mouvement ouvrier international.

De son côté, la CSI résulte d'un mouvement de regroupement très important du syndicalisme, son congrès de fusion à Vienne en 2006 regroupant trois grands blocs : les organisations issues de l'ancienne CISL, celles issues de l'ancienne CMT et un grand nombre alors sans affiliation internationale mais très majoritairement issues des rangs de la FSM (dont la CGT et un grand nombre d'organisations issues des pays de l'est et de l'ex-URSS). La politique de la main tendue continue d'être pratiquée par elle, au point que certaines fédérations de branche de la CTC de

Cuba ou de la VGCL du Vietnam se rapprochent des Global Union Fédérations (les fédérations de branche mondiales de la CSI).

10. La nécessaire recherche de cohérence et d'unité dans le syndicalisme international

La multiplicité des appartenances parmi les organisations de la CGT pénalise la visibilité de nos engagements internationaux. Cela conduit malheureusement à affaiblir les positions que nous cherchons à défendre dans le syndicalisme international. Nous devons donc assumer clairement nos affiliations tout en continuant à œuvrer pour la solidarité et l'unité du mouvement syndical international. Bien que membre de la CES et de la CSI, la CGT, comme la plupart des organisations de la CSI d'ailleurs, ne pratique pas d'exclusion dogmatique. Nous travaillons effectivement avec toutes les organisations syndicales qui nous sont proches, qu'elles soient affiliées à la CES, à la CSI, à la FSM ou qu'elles n'aient aucune affiliation internationale. C'est notre vision et notre pratique de la solidarité syndicale concrète.

PROJET DE RÉSOLUTION D'URGENCE LA CES EST SOLIDAIRE DE LA DÉMOCRATIE IRANIENNE ET DU MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS

ی دازا، بی گذنز، نز

Soumis par : DGB

En Iran, les femmes, les hommes, les jeunes, les syndicalistes, les étudiants, les artistes et les athlètes manifestent depuis septembre 2022 pour défendre les droits de l'homme, les droits des femmes et les droits des travailleurs, malgré la répression massive exercée par les gardiens de la révolution et les voyous civils. Pendant ce temps, les travailleurs de tous les secteurs sont en grève dans tout le pays pour protester contre la situation économique catastrophique, l'inflation très élevée et la pauvreté croissante.

Ils se battent pour l'ouverture politique de leur pays, pour la liberté de la presse, pour le droit de manifester et de faire grève, pour de meilleures conditions de vie et de travail et pour l'égalité des droits.

Le slogan "Femme, vie, liberté" est devenu le symbole de ce mouvement dans le monde entier. Le peuple iranien exige la fin du régime répressif de la République islamique. Il milite pour un État égal, démocratique et libre, fondé sur l'État de droit.

Cependant, le régime a répondu par un nouveau degré de persécution, de violence brutale et d'intimidation

pour réprimer le soulèvement populaire. De nombreuses personnes ont été arrêtées, torturées, violées ou tuées.

Nos collègues qui font grève ou protestent pour leurs droits ou pour de meilleures conditions de travail sont également massivement persécutés. Nombre d'entre eux sont en prison, condamnés à de longues peines d'emprisonnement, et certains risquent la peine de mort. Les syndicats libres et indépendants, tels que le syndicat des chauffeurs de bus de Téhéran ou les syndicats des travailleurs de l'industrie pétrolière, des chauffeurs de camion ou des travailleurs de l'acier, sont interdits. Les grèves de nos collègues sont réprimées, les meneurs de grève sont arrêtés et les militants syndicaux sont persécutés en tant qu'agents du monde occidental.

La Confédération européenne des syndicats condamne fermement les actions du régime iranien contre son propre peuple et est solidaire des manifestants. Nous n'abandonnerons pas nos collègues en Iran!

Nous demandons la libération immédiate des prisonniers, la mise en place d'un procès équitable incluant

le droit à un avocat librement choisi. Nous demandons l'abrogation des lois qui restreignent les droits fondamentaux des femmes iraniennes.

Nous exigeons du régime qu'il mette immédiatement fin au génocide des femmes et des jeunes filles! Leur combat est notre combat!

Nous demandons la levée de l'interdiction des syndicats libres et indépendants. En tant que membre de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Iran doit adhérer aux normes fondamentales du travail auxquelles tout membre de l'OIT est tenu. Si des syndicalistes et des travailleurs sont persécutés, arrêtés, voire assassinés, un pays comme l'Iran doit s'attendre à en subir les conséquences.

La CES demande instamment à tous les responsables politiques européens d'accroître la pression sur le régime islamique en Iran, de soutenir la démocratie et le mouvement syndical en Iran et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à la violence, à la persécution et aux exécutions.

Jin, jiyān, azadī! Femme, vie, liberté!

LE GROUPEMENT GLOBAL UNIONS CONDAMNE LES VIOLENCES DES AUTORITÉS IRANIENNES ET RÉCLAME LA LIBÉRATION DE TOUS LES SYNDICALISTES EMPRISONNÉS

La Confédération syndicale internationale (CSI), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et les Fédérations syndicales internationales (FSI) condamnent la poursuite des violences systématiques perpétrées par le gouvernement iranien contre sa propre population et appelle la communauté internationale à faire davantage pression sur les autorités du pays



Une centaine de personnes ont été tuées et beaucoup d'autres blessées, alors que la population iranienne continue d'exprimer sa colère à la suite du décès de Mahsa Amini, cette jeune femme tuée par la police des mœurs pour le simple fait de ne pas avoir respecté le code vestimentaire strict imposé dans le pays.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, a déclaré: « L'ensemble de la communauté syndicale internationale rend hommage au courage

exceptionnel de la population qui s'élève contre cette répression délétaire à laquelle se livrent les leaders de la théocratie iranienne. Ces femmes et ces filles qui mènent la résistance au péril de leur vie luttent pour mettre fin à la misogynie et aux violations de leurs droits fondamentaux – la marque de fabrique de l'élite religieuse et politique. Nous les saluons et leur exprimons toute notre solidarité. »

Stephen Cotton, président du Conseil

des Global Unions et secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), a ajouté: « Les récentes arrestations de syndicalistes iraniens et internationaux sont une tentative désespérée du régime de museler la critique et de faire croire à une indignation de la population orchestrée de l'extérieur. Les travailleurs iraniens et leurs collègues dans le monde connaissent la vérité et réclament leur libération immédiate. »

Les travailleurs de tous les secteurs ont joué un rôle de première importance dans la lutte pour le respect des droits en Iran, classé parmi les pires pays du monde pour les droits des travailleurs.

Un grand nombre de syndicalistes purgent actuellement des peines de prison pour avoir défendu les droits fondamentaux des travailleurs en Iran, pays figurant dans la catégorie 5 de l'Indice CSI des droits dans le monde 2022 (aucune garantie des droits).

Nous réclamons la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés et de toutes les autres personnes détenues arbitrairement en Iran.

POUR UNE SOCIÉTÉ « D'ÉGALITÉ ET DE LIBERTÉ », NOUS SOUTENONS LES IRANIEN-NES

Tribune parue sur Le club de Mediapart, 31 mai 2023

« Seul le peuple iranien est capable d'établir les éléments fondateurs d'une société nouvelle et moderne » : en écho à une déclaration signée par vingt organisations impliquées dans le soulèvement populaire en Iran, un large collectif d'universitaires, de syndicalistes et de militants internationaux manifeste son soutien à cette proposition d'alternative.

Nous exprimons notre soutien à la déclaration parue en Iran le 15 février (reproduite ci-dessous).

Cette déclaration émane de vingt organisations de terrain impliquées dans le soulèvement actuel : syndicats indépendants du pouvoir, associations de défense des droits des salarié.es, associations de femmes, de retraité.es, d'étudiant.es et des droits humains.

Cette déclaration ne se limite pas à dénoncer la répression sanglante et le despotisme religieux (ou non-religieux d'hier). Elle propose simultanément une ébauche d'alternative.

Femme, Vie, Liberté : déclaration des revendications minimales des organisations indépendantes syndicales et civiles d'Iran

Peuple iranien épris de justice et de liberté,

En ce quarante-quatrième anniversaire de la révolution de 1979, les fondements économiques, politiques et sociaux du pays sont pris dans un tel tourbillon de crises et de décomposition qu'aucune perspective n'est envisageable dans le cadre du système politique actuel.

C'est pourquoi depuis cinq mois le peuple opprimé d'Iran – notamment les femmes, et les jeunes épris.es de liberté et d'égalité – ont transformé les rues des villes de tout le pays en

une arène historique et décisive du combat pour mettre fin à la situation inhumaine actuelle. Et cela au péril de leur vie étant donné la répression sanglante de l'État.

Les femmes, les étudiant.es, les enseignant.es, les ouvriers.ères, celles et ceux qui demandent justice (familles et proches des prisonnier.es et prisonniers politiques ou des mort.es dans les manifestations), artistes, queers, écrivain.es, opprimé.es de toutes les régions d'Iran (du Kurdistan au Sistan et Baloutchistan), ont levé le drapeau des protestations fondamentales contre la misogynie, l'exclusion sexiste, l'interminable insécurité économique, l'esclavage de la force de travail, la pauvreté, l'oppression de classe, l'oppression nationale et religieuse. C'est une révolution contre les maux de notre société que le despotisme religieux ou non-religieux nous impose depuis plus d'un siècle. Les femmes et hommes qui luttent en Iran reçoivent un soutien international sans précédent.

Les protestations profondes actuelles sont issues des grands mouvements sociaux modernes, ainsi que du soulèvement d'une génération. Celle-ci n'a plus peur. Elle veut mettre fin à un siècle d'arriération et relever le défi de construire une société moderne de bien-être et de liberté.

Après deux grandes révolutions dans l'histoire contemporaine d'Iran, les grands mouvements sociaux pionniers – mouvement ouvrier, mouvement des enseignant.es et retraité.es, mouvement égalitaire des femmes, des étudiantes et des jeunes, mouvement contre la peine de mort... – veulent changer la structure politique, économique et sociale du pays en intervenant en masse et partir d'en bas.

C'est pourquoi ce mouvement veut mettre fin, une fois pour toutes, à

l'existence d'un pouvoir d'en haut. Il veut commencer une révolution sociale, moderne et humaine pour l'émancipation du peuple de toute forme d'oppression, d'exclusion, d'exploitation et de dictature.

Nous, les organisations syndicales et civiles signataires de la présente déclaration, sommes attachées à l'unité et la construction de liens entre mouvements sociaux et revendicatifs, ainsi qu'à la lutte contre la situation inhumaine et destructrice actuelle.

Nous considérons que les revendications minimales ci-dessous sont les exigences fondamentales des protestations de fond du peuple d'Iran. Elles préfigurent les bases de l'établissement d'une société nouvelle, moderne et humaine.

Seul le peuple iranien est capable d'établir les éléments fondateurs d'une société nouvelle et moderne. Nous demandons à tous les êtres humains épris de justice, dont le cœur bat pour la liberté, l'égalité et l'émancipation de lever l'étendard de ces revendications de l'usine à l'université, des écoles aux quartiers, et partout dans le monde :

- Libération immédiate et sans condition de tous les prisonnier.es politiques. Fin de la criminalisation des activités politiques, syndicales et civiles. Jugement public des commanditaires et agents de la répression des protestations populaires ;
- Liberté sans restriction d'opinion, d'expression, de pensée et de la presse. Liberté de constituer, au niveau local et national, des organisations politiques, syndicales et associatives. Liberté de rassemblement, de grève, de manifestation. Liberté des réseaux sociaux et médias audiovisuels ;
- Abolition immédiate de la peine de mort, de la loi du talion. Inter-

- diction de toute sorte de torture physique et psychologique;
- Établissement immédiat de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Et cela dans tous les domaines politiques, économique, social, culturel, familial. Abolition immédiate de toutes les lois et formes d'exclusion en raison des appartenances sexuelles, reconnaissance de la communauté LGBTQ+. Décriminalisation de toutes les tendances et appartenances sexuelles. Respect inconditionnel des droits des femmes sur leur corps et leur destin, interdiction du contrôle patriarcal;
- Non-intervention de la religion dans les lois politiques, économiques, sociales et culturelles: la religion est une affaire personnelle;
- Renforcement de la sécurité sur les lieux de travail, protection de l'emploi. Hausse immédiate des salaires des ouvrières, enseignantes, fonctionnaires et de tous les actifs-ves et retraités-es. Présence, et intervention de représentantes élues d'organisations nationales indépendantes. Conclusion d'accords par ces derniers.
- Suppression des lois basées sur l'exclusion, l'oppression nationale, et l'oppression religieuse. Création d'institutions adéquates pour soutenir et répartir égalitairement les moyens publics nécessaires au progrès culturel et artistique dans toutes les régions d'Iran. Mise en place de façon égalitaire des moyens nécessaires à l'apprentissage et l'enseignement de toutes les langues existantes dans le pays;
- Suppression des organes de répression existants. Limitation des prérogatives de l'État. Intervention directe et permanente de tous et toutes dans l'administration des affaires du pays par le biais de conseils locaux et nationaux. Le pouvoir de révoquer à tout moment tout responsable national ou local, devrait être un droit fondamental des électeurs et électrices.
- Confiscation des richesses et ac-

- tifs du peuple iranien accaparés, directement ou indirectement, par toute personne, entité légale, institution gouvernementales, semi-gouvernementale et privée. Le montant des confiscations doit être utilisé immédiatement pour la modernisation et la refondation de l'éducation nationale, le financement des caisses de retraite, l'écologie, ainsi que pour les besoins des populations des régions d'Iran ayant beaucoup souffert sous les deux régimes islamique et monarchique;
- En finir avec la destruction de l'environnement. Mise en œuvre d'une politique systématique de reconstruction des structures écologiques détruites depuis un siècle. Retour à la propriété publique de tous les espaces naturels ayant été privatisés, dont les pâturages, les plages, les forêts et les montagnes;
- Interdiction du travail des enfants et garanties pour leur vie quotidienne et leur éducation, indépendamment de la situation économique et sociale de leurs familles. Création d'assurances chômage et d'une sécurité sociale fortes pour toutes les personnes en capacité de travailler ou non. Gratuité de l'éducation et du système de santé pour toutes et tous;
- Normalisation des relations extérieures au plus haut niveau avec tous les pays du monde. Celles-ci doivent être basées sur des relations justes et le respect réciproque. Interdire les armes atomiques et œuvrer pour la paix mondiale.

Nous pensons que les revendications de base ci-dessus sont réalisables immédiatement, étant donné les ressources actuelles et potentielles du pays, l'existence d'une population consciencieuse et capable, ainsi que d'une jeunesse aspirant à une vie décente, gaie et libre.

Ces revendications correspondent aux principes fondamentaux des signataires. Il est évident que la poursuite de la lutte et de la solidarité nous permettra d'apporter plus de précisions.

Les signataires iraniens :

Conseil de coordination des associations syndicales des enseignants d'Iran

Union libre des ouvrières d'Iran

Union des associations étudiantes unitaires

Association de défense des droits humains

Syndicat des ouvriers/ères de la canne à sucre Haft-Tapeh

Conseil d'organisation des protestations des salarié-es non – contractuelles du secteur pétrolier

Maison des enseignant-es d'Iran

Éveil féminin

Voix des femmes d'Iran

Voix indépendante des ouvriers métallurgistes du groupe national de l'aciérie d'Ahvaz

Association de défenseurs/es des droits des salarié-es

Association syndicale des ouvriers électriciens et métallurgistes de Kermandah

Comité de coordination pour l'aide à la constitution des syndicats ouvriers

Union des retraités-es

Conseil des retraités-es d'Iran

Association des étudiant-es progressistes

Conseil des élèves libres-penseurs d'Iran

Syndicat des ouvriers peintres en bâtiment de la province de l'Alborz

Comité de soutien à la fondation de syndicats ouvriers d'Iran

Conseil des retraités-es de la Sécurité sociale

Les soutiens internationaux :

ATTAC - CEDETIM - CGT - ENSEMBLE

- ESSF - FSU - MRAP - NPA - PEPS

- SSTI - UNION SYNDICALE SOLIDAIRES - UNSA - COBAS SARDEGNA

(Italie) - CSP Conlutas (Brésil) - CUB

(Italie) - FREIE ARBEITER UNION (Allemagne) - LABOURNET GERMANY

(Allemagne) - PALESTINIAN POSTAL SERVICE WORKERS UNION (Palestine)

- SYNTRASEH (Bénin) - RSISL

- Nicole ABRAVANEL, historienne,

membre de la section EHESS de la LDH,

- Gilbert ACHCAR, universitaire

(Grande-Bretagne),

- Basile ACKERMANN, Union Dépar-

- tementale CGT 93, CGT Educ 93,
- Moshir Rahman AKASH, secrétaire général de Ghani Welfare Foundation (Bangladesh),
 - Badrul ALAM, président de Bangladesh Krishok Federation (Bangladesh),
 - Keemrul ALAM, Revolutionary Youth Association (Bangladesh),
 - Sylvain ALIAS, commission internationale de l'Union syndicale Solidaires,
 - Alain ALPHON-LAYRE, ancien secrétaire confédéral de la CGT,
 - Sophie ALSIBAI, médecin Inspecteur de Santé Publique ARS Grand-Est (UNSA),
 - Marcello AMENDOLA, secrétaire général de la CUB (Italie),
 - Ségolène AMIOT, députée LFI-NUPES,
 - Shamim ARA, président de la Bangladesh National Workers Federation (Bangladesh),
 - Béhroutz AREFI, Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI),
 - Sylvie AUDIN, employée de commerce CGT,
 - Joël AVIRAGNET, député (PS) de la Haute-Garonne,
 - Baharane Sultan BAHAR, président de la Jagobangla Sramic Federation (Bangladesh),
 - Etienne BALIBAR, professeur émérite, Université de Paris-Nanterre,
 - Ludivine BANTIGNY, historienne,
 - Alain BARON, commission internationale de l'Union syndicale Solidaires,
 - Elodie BECAM, Union Départementale CGT 27,
 - Hosne Ara BEGUM, président de Bangladesh Floating Woman Labor Union (Bangladesh),
 - Olivier BESANCENOT, ancien candidat à l'élection présidentielle,
 - Mel BIENENFELD, membre de « Tempest Collective » (USA),
 - Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT,
 - Sultan Ahmed BISWAS, dirigeant de Progotisheel Krishok Sangram Parishad (Bangladesh),
 - Kazi BOHAN, président de Bangladesh Rural Intellectual Front (Bangladesh),
 - Alexandra BOJANIC, co-animatrice du secteur international de la FSU,
 - Mariano BONA, militant associatif et syndical (38),
 - Jérôme BONNARD, secrétaire national de l'Union syndicale Solidaires,
 - Claire BORNAIS, secrétariat national de la FSU,
 - Milan BRGLEZ, membre du Parlement européen (Slovénie),
 - Rachel BRISHOUAL, secrétaire nationale de l'UNSA, secteurs Europe/International/Logement,
 - Michel CAHEN, directeur de recherche émérite du CNRS à Sciences Po Bordeaux, historien de la colonisation,
 - Claude CALAME, historien, directeur d'études EHESS
 - Nadine CASTELLANI LABRANCHE, UD 13 Marseille, CGT-Education, Recherche, Culture, directrice de publication Educ'action,
 - CGT-FAPT, activités postales et de télécommunications,
 - Magali CHAILLEUX, CGT Nantes Transports Urbains,
 - Jacky CHATAIGNER, commission internationale de l'Union syndicale Solidaires,
 - Lou CHESNE, porte-parole d'ATTAC,
 - Nara CLADERA, co-secrétaire fédérale de SUD Education (Solidaires), Réseau syndical international de solidarité et de luttes (RSISL),
 - Herbert CLAROS, secrétaire aux relations internationales de CSP-Conlutas (Brésil),
 - Chrystelle COLOMBAN, CGT Maison de retraite St Just St Rambert (Loire),
 - Philippe CORCUFF, professeur de science politique à Sciences Po Lyon,
 - Cristel COSTE, CGT Centre Hospitalier Roanne (Loire),
 - Pierre COUTAZ, syndicaliste CGT - Conseiller confédéral du secteur international,
 - Christian DANDRES, avocat, député au parlement suisse (Suisse),
 - Jean-Claude DAVAT, UNSA Grand Annecy et Villes membres,
 - Randy DAVID, Professeur émérite, Université des Philippines (Philippines),
 - Guislaine DAVID, co-secrétaire générale et porte-parole FSU-SNUipp,
 - Cybèle DAVID, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires,
 - Christophe DENARIE, secrétaire générale UNSA Aix-les-bains,
 - Antoine DETAINE, militant du NPA,
 - Xavier DORLAND, ingénieur INP, UNSA,
 - Mojca DRČAR MURKO, ancienne députée européenne (Slovénie),
 - Bernard DREANO, président du CE-DETIM,
 - Arnaud DUCHATEAU, militant CGT Montigny-en-Gohelle (62),
 - Simon DUTEIL, co-délégué général de l'Union syndicale Solidaires,
 - Steve EARLY, journaliste, écrivain et syndicaliste de la New Guild/CWA (USA),
 - Sabine ENDERS, militante d'Attac,
 - Didier EPSZTAJN, animateur du blog « entre les lignes entre les mots » (France),
 - Laurent ESCURE, secrétaire général de l'UNSA,
 - Béhroutz FARAHANY, Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI),
 - Samuel FARBER, professeur émérite de Science politique, City University of New York (USA),
 - Patrick FARBIANZ, Pour une Ecologie Populaire et Sociale (PEPS),
 - Jacques FATH, chercheur indépendant, spécialiste des relations internationales,
 - Nejat FERROUSE, conseiller confédéral de la CGT,
 - Marina FERRERUELA, collaboratrice de député La France insoumise,
 - Pierre FIALA, universitaire,
 - Roland FICHET, militant de l'Union syndicale Solidaires Haute-Savoie,
 - Julien FONTÉ, secrétaire général du SNUTER-FSU, secrétariat national de la FSU,
 - Jacqueline FRANCISCO, secrétaire générale du SNPESPJJ-FSU, secrétariat national de la FSU,
 - Samuel R. FRIEDMAN, chercheur en santé publique, poète (USA),
 - Régis FRUTIER, CGT La Vie Ouvrière,
 - Frank GAUDICHAUD, historien, Université Toulouse Jean Jaurès,
 - Sigrid GERARDIN, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU, secrétariat national de la FSU,
 - Abdul GHANI, président de Building Construction Workers Union (Bangladesh),
 - Paolo GILARDI, syndicat des services publics (Suisse),
 - Nayla GLAISE, Eurocadres (Belgique),
 - Suzanne GORDON, journaliste et écrivaine, co-fondatrice du Veterans Healthcare Policy, membre du syndicat News Guild/CWA (USA),
 - Murielle GUILBERT, co-déléguée gé-

- nérale de l'Union syndicale Solidaires,
- Nawel HADJADJ, délégué syndical CGT ADP Gsi,
 - Philippe HOGRAINDLEUR, CGT FAPT (poste et télécommunications) Belfort (90),
 - Yves HOLLINGER, postier retraité, syndicaliste SUD PTT,
 - Motahar HOSSAIN, président de Gano Chhaya Sanskritic Kendro (Bangladesh),
 - Aaron JAFFE, professeur associé de philosophie à la Juilliard School, co-éditeur de Spectre (USA),
 - Bruno JAFFRÉ Bruno, animateur du site thomassankara.net,
 - Claire JOBIN, sociologue (Suisse),
 - Stéphane JULIEN, syndicaliste, revue La Révolution prolétarienne,
 - Shamsunnahar KHAN DOLI, président de Bangladesh Kishani Sabha (Bangladesh),
 - Zayed Iqbal KHAN, secrétaire général de Bangladesh Krishok Federation (Bangladesh),
 - Babak KIA, Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI)
 - Amir KIANPOUR, doctorant en philosophie, membre du comité de rédaction de radio Zamaneh,
 - Omoli KISKU, président de Bangladesh Adivasi Samity (Bangladesh),
 - Aurore KOEHLIN, sociologue, militante féministe et anticapitaliste,
 - Zbigniew Marcin KOWALEWSKI, chercheur et éditeur (Pologne),
 - Daniel KUPFERSTEIN, réalisateur,
 - Dan LA BOTZ, co-éditeur de New Politics (USA),
 - Patrick LABRUE, secrétaire régional UNSA ferroviaire APC Poitou-Charente,
 - Dharmasiri LANKAPELI, Peoples Socialist Forum (Sri Lanka),
 - Patrick LAURENCEAU, NPA,
 - Séverine LAURENT, secrétaire de l'Union Départementale UNSA des Deux-Sèvres (79),
 - Renée LE MIGNOT, présidente honoraire du MRAP,
 - Kevin LE TETOUR, co-secrétaire fédéral de Sud-Education,
 - Frederic LEBARON, sociologue à l'ENS Paris-Saclay, président de l'association Savoir / Agir,
 - Frederic LEPLAT, Anticapitalist Resistance (Angleterre et Pays de Galle),
 - Patrick LESCURE, Union départementale CGT 30,
 - Christelle LEVY, secrétaire générale CGT Mines-Energie,
 - Sonja LOKAR, spécialiste freelance internationale des questions de genre (Slovénie),
 - Michael LOWY, directeur de recherche émérite au CNRS (France),
 - Christian MAHIEUX, syndicaliste SUD-Rail (Union syndicale Solidaires), Réseau syndical international de solidarité et de luttes (RSISL)
 - Chowra MAKAREMI, anthropologue, chargée de recherche, CNRS-EHESS-Iris,
 - Arnaud MALAISE, secrétariat national de la FSU,
 - Jan MALEWSKI, rédacteur de la revue Inprecor,
 - Patrick MARGATE, militant communiste pour la solidarité entre les peuples,
 - Paul MARTIAL, rédacteur d'Afriques en lutte,
 - Caroline MECARY, avocate,
 - Moir MENSION, NPA,
 - Roland MERIEUX, membre de l'équipe d'animation nationale d'Ensemble,
 - Henri MERMET, commission internationale d'Ensemble,
 - Nathalie METCHE, CGT Mairie de Toulouse, Services Publics,
 - Suhrawardy MIAH, président de Bangladesh Bakolight Labor Union (Bangladesh),
 - Arnaud MOCQUELET, CGT RATP,
 - Gilles MONDON, secrétaire national UNSA,
 - Robi MORDER, juriste et politologue,
 - Elisabeth ORNAGO, Union départementale CGT 92,
 - Jaime, PASTOR, politologue, revue Viento Sur (État espagnol),
 - Lucien PERPETTE, syndicaliste retraité (Belgique, Slovénie),
 - Elsa PETIT HASSAN, NPA,
 - Alice PICARD, porte-parole ATTAC,
 - Claudine PICQUART, retraitée CGT,
 - Boris PLAZZI, secrétaire confédéral CGT en charge des salaires,
 - Charles POST, sociologue, City University of New York, membre du comité éditorial de Spectre (USA),
 - Christine POUPIN, porte-parole du NPA,
 - Philippe POUTOU, porte-parole du NPA,
 - Stefania, PREZIOSO BATOU, députée au Conseil National, Ensemble à gauche (Suisse),
 - Matteo PRONZINI, député au Grand conseil du Tessin (Suisse),
 - Christèle RISSEL, SDEN (Educ'ation) 56 Lorient,
 - Philippe ROBERT, AIA (Atelier Industriel de l'Aéronautique) Clermont Ferrand, FNST (Fédération des transports),
 - Gilbert RONAN, CGT Nantes - Transports Urbains FNST,
 - Marie-Noëlle ROUSSE, secrétaire nationale UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes),
 - Pierre ROUSSET, animateur d'Europe solidaire sans frontières (ESSF),
 - Henri SAINT JEAN, militant associatif,
 - Abdus SALAM, Bangladesh Floating Labor Union (Bangladesh),
 - Sara SALEMI, Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI),
 - Pauline SALINGUE, porte-parole du NPA,
 - Catherine SAMARY, chercheuse en économie politique, membre du conseil scientifique d'Attac,
 - Saleha Islam SANTONA, président de Motherland Garment Workers Federation (Bangladesh),
 - Bernard SARLANDIE, CGT-Ferc (Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture), Le Haillan (33),
 - François SAUTEREY, co-président du MRAP,
 - Jakob SCHÄFFER, syndicaliste (Allemagne),
 - Houshang SEPEHR, Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI),
 - Nedjib SIDI MOUSSA, auteur et enseignant,
 - Cécile SILHOUETTE, militante d'Ensemble,
 - Milena ŠMIT, diplomate (Slovénie),
 - Ashley SMITH, membre du magazine Tempest Collective (USA),
 - Syndicat CGT Atlantic, SCPRO La Roche-sur-Yon, Vendée,
 - Claude SZATAN, Cedetim,
 - Tania TANCELIN, Union Syndicale Départementale CGT 84,
 - Stéphane TASSEL, SNESUP-FSU, secrétariat national de la FSU,
 - Imad, TEMIZA, secrétaire de Palestinian Postal Service Workers Union (Palestine),
 - Benoît TESTE secrétaire général de la FSU,
 - Kudroti Khoda TOTAN, président de

Bangladesh Sramic Federation (Bangladesh),
- Catherine TRAN-PHUNG-CAU, Bureau Union Confédérale des Retraités CGT,
- Enzo TRAVERSO, historien,
- Charles-André UDRY, rédacteur du site alencontre.org (Suisse),
- URIF-UNSA, Union régionale Ile-de-France de l'Union nationale des syndicats autonomes),
- Roseline VACHETTA, ancienne dé-

putée européenne,
- Pierre VANDEVOORDE, militant de la solidarité avec les prisonniers du PAC et des CDF en Syrie,
- Christian VARIN, syndicaliste, militant de la solidarité internationale,
- Béatrice VAUTHERIN, universitaire,
- Sophie VÉNÉTITAY, secrétaire générale du SNES-FSU, secrétariat national de la FSU,
- Antoine VIGOT, co-animateur du secteur international de la FSU,

- Nicolas WALLET, co-secrétaire général de la FSU-SNUIPP, secrétariat national de la FSU,
- Mag WOMPEL, LabourNet Germany (Allemagne),
- Karen YAMANAKA, Japan Revolutionary Communist League (Japon),
- Lovely YASMIN, président de la Bangladesh Ready-made Garments Federation (Bangladesh).

Activités internationales

Pierre COUTAZ

Animateur de l'Espace international
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Özlem YILDIRIM

Cese européen
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 83
Portable : 06 51 28 73 01

Boris PLAZZI

Membre du Bureau confédéral
Courriel : b.plazzi@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 89
Portable : 06 70 21 01 55

Stéphanie BAVARD

Assistante de direction
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 90

Jean-Baptiste CALLEBOUT

Afrique – Altermondialisme, solidarité entre territoires
Courriel : jb.callebout@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 86
Portable : 06 20 85 83 84

Tristan CHEVALIER

Droits et libertés
Courriel : t.chevalier@cgt.fr
Tél. : 0155 82 83 20

Romain DESCOTTES

Amériques, altermondialisme, justice climatique et avenir du travail
Courriel : r.descottes@cgt.fr
Tél. : 0155 82 76 58
Portable : 06 52 64 97 96

Nejat FEROUSE

Migrations internationales
Afrique du Nord & Moyen Orient
Courriel : n.ferouse@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 76
Portable : 06 16 41 19 71

Sylvain GOLDSTEIN

Asie & Pacifique - Questions économiques internationales
Courriel : s.goldstein@cgt.fr
Tél. : 0155 82 83 19
Portable : 06 52 82 23 50

Mohamed LOUNAS

Europe - Firmes multinationales
Courriel : m.lounas@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 21
Portable : 06 07 16 51 20

Denis MEYNENT

Europe
Courriel : d.meynent@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 78
Portable : 06 08 52 44 76

Renata TRETIKOVA

Europe de l'Est - Gestion des projets européens et internationaux
Courriel : r.tretiakova@cgt.fr
Tél. : 0155 82 82 79
Portable : 06 23 50 22 63